

LANLAC
8677

anningtex

ANNINGTEX

Sidi Solidarité Internationale
pour le Développement
et l'Investissement

Rapport d'activité 2025



Présentation de la Sidi

Qui sommes-nous ?	4
L'écosystème SIDI.....	5
Les temps forts	6
La mobilisation citoyenne en 2025	7
L'additionnalité de la SIDI	8
L'Ensemble Terre Solidaire : interview croisée.....	12

Gouvernance et ressources

Les instances	13
Les équipes.....	14
Nos ressources.....	16

Le partenariat

Le partenariat en 2025	18
Financer en 2025	20
Accompagner en 2025.....	22
La carte des partenariats	26
Développer les services financiers de proximité.....	28
Développer les chaînes de valeur agricole	32
Innover pour lutter contre le changement climatique.....	36

Les états financiers

Bilan.....	38
Compte de résultat.....	39

Tableau des partenariats..... 40

AT : Assistance Technique
BIO : Belgium investment company for developing countries
CPS : Comité de présélection
DFC : U.S. International Development Finance Corporation
ESS : Economie sociale et solidaire
FEFISOL : Fonds Européen de Financement Solidaire pour l'Afrique
FISEA : Facilité d'investissement et de soutien aux entreprises en Afrique
Fondation ACTES : Fondation Accompagner la Transition Économique, Écologique et Sociale
IDHI : Indice de Développement Humain ajusté aux inégalités
IMF : Institution de Microfinance
IMF de taille importante : IMF dont les actifs sont supérieurs à 50 millions de dollars
IMF de taille moyenne : IMF dont les actifs sont compris entre 5 et 50 millions de dollars
IMF de petite taille : IMF dont les actifs sont inférieurs à 5 millions de dollars
Institut. de refinancement : Institution de refinancement
k€ : milliers d'euros
M€ : millions d'euros
MUSO : Mutuelle de solidarité
ONG : Organisation Non Gouvernementale
OP : Organisation de Producteurs
PME : Petite et Moyenne Entreprises
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
PSE : Performance Sociale et Environnementale
RDC : République Démocratique du Congo
SCA : Société en Commandite par Actions
SSNUP : Smallholder Safety Net Upscaling Programme
TAPSA : Transition vers une Agroécologie Paysanne au service de la Souveraineté Alimentaire

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Production : SIDI

4, rue Jean Lantier - 75001 Paris

Tél. : 01 40 46 70 00 - Mail : info@sidi.fr

Responsable de la publication : Isabelle Brun

Rédaction : Raphaël Mège, Équipe salariée SIDI

Conception graphique et illustrations :

Charlie Coulot, Anne-Claire Lamy, Estelle Gironde

Crédits photos : SIDI sauf Grégoire Avenel / SIDI (p14),

Philippe Lissac - Agence Godong / SIDI

(couverture, p10, 11, 17-19, 31, 36-37, 43)

Henitsoa Rafalia / SIDI (p24-25)

Impression : Sipap-Oudin

Papier certifié PEFC



Edito

L'année 2025 a été marquée par des crises géopolitiques, économiques, sociales et climatiques qui ont affecté parfois dramatiquement les partenaires de la SIDI.

Des exemples parmi d'autres : la spéculation sur le cacao et le café accentue la volatilité des prix au détriment des petites coopératives ; la sécheresse en Afrique de l'Est se répercute sur la santé de la microfinance dans cette région ; la guerre au Moyen-Orient fragilise de nouveau l'économie du Liban qui commençait justement à sortir de la dernière crise.

À cela, s'ajoute une chute radicale des budgets d'Aide Publique au Développement (APD) :

aux Etats-Unis, avec la quasi-fermeture de l'USAID, mais aussi en France comme dans d'autres pays européens. La baisse de ces budgets a entraîné des répercussions partout dans le monde, touchant directement des millions de personnes souvent déjà très vulnérables, des acteurs locaux du développement économique et social, et des organisations non-gouvernementales avec des réductions d'activités et plans sociaux. Dans ce monde en crise et face à ces défis, la solidarité citoyenne est plus que jamais nécessaire. Elle est indispensable pour bâtir une société plus juste, plus équitable et respectueuse de l'environnement.

En 2025, plus de 2000 actionnaires solidaires de la SIDI font fonctionner ce que nous appelons « **la chaîne de solidarité** ». Leur apport en capital social permet à la SIDI de soutenir les partenaires, acteurs dynamiques et actifs sur le terrain. Leurs bénéficiaires sont des femmes, des hommes, qui peuvent retrouver via leurs activités économiques une vie durablement meilleure. Ainsi, le capital social de la SIDI s'élève à 35,8 millions d'euros, ce qui représente une hausse de quasi 2 % par rapport à 2024. Les actionnaires citoyens solidaires représentent toujours près de 38 % de ce capital, aux côtés des actionnaires institutionnels engagés.

L'approche de la SIDI repose sur deux piliers, aussi importants l'un que l'autre : **l'appui financier sous forme de participation, prêt ou garantie, et l'accompagnement technique des partenaires** par des chargé-e-s de partenariat ou des consultant-e-s. Sur le plan de l'appui financier, l'activité s'est maintenue à un niveau très élevé, avec 27,4 M€ versés aux partenaires (27,1 M€ l'année précédente), tirée par les financements au profit des partenaires agricoles, en hausse de 70 %, quand ceux à destination des IMF étaient en recul. Tandis que l'accompagnement technique de nos partenaires s'est largement intensifié en 2025, puisque l'enveloppe mobilisée s'est élevée à 1,4 M€ en 2025 (+12 % par rapport à 2024).

La présence de la SIDI sur le continent africain est également renforcée grâce aux activités déployées via Soluti en Afrique de l'Est et à FEFISOL II : cela concerne deux tiers des partenaires et 69 % du portefeuille. Ce renforcement constitue un fait essentiel car peu d'investisseurs prennent des risques et s'engagent auprès des petites structures africaines, alors même que les besoins sont importants. « Être là où les autres ne vont pas » reste donc l'engagement ferme de la SIDI.

La Performance Sociale et Environnementale est l'indicateur par excellence de notre action qui vise la transition écologique et sociale : à titre d'exemple, **notre partenariat avec Ethiquable s'est amplifié**, passant à 1,7 million d'euros pour les coopératives partenaires en Afrique et en Amérique Latine, spécialisées dans la production agricole biologique et le commerce équitable et qui bénéficient à des milliers de petits producteurs et productrices.

En France, la SIDI renforce également son action de promotion de la finance solidaire et de l'actionnariat citoyen en particulier, à travers des événements partout en France et dans la presse.

J'ajoute un dernier mot personnel : je quitte en 2026 le poste de Directeur Exécutif de la SIDI pour un départ à la retraite, après six années d'engagement dont quatre en tant que co-Gérant, et les dernières deux années passionnantes au sein même de la structure. Anne-Sophie Bougouin, qui dispose d'une longue expérience au sein de la SIDI, sera notre nouvelle Dirigeante, dans un monde qui a plus que jamais besoin de votre soutien.

Solidairement,

Nicolaas Heeren

Qui sommes-nous ?

La SIDI est un investisseur solidaire créé en 1983 par le CCFD-Terre Solidaire. Elle est agréée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS) par l'État, et les parts de son capital sont labellisées Finansol depuis 1997.

La SIDI agit pour faire de la finance solidaire et patiente un levier de transformation durable pour un monde plus équitable socialement et plus respectueux de l'environnement. Pour ce faire, elle accompagne et finance des acteurs économiques des pays du Sud, à travers des partenariats innovants et durables, en vue d'améliorer les conditions de vie des populations vulnérables et de favoriser des pratiques écologiques vertueuses.

Elle appuie aujourd'hui 126 partenaires dans 33 pays : institutions de microfinance, organisations de producteurs, institutions de refinancement et PME à fort impact local.

La SIDI parvient à durablement mener sa mission grâce à un modèle économique unique lui permettant de bénéficier de ressources adaptées, au service de son ambition. Au cœur de celui-ci réside l'engagement de milliers d'actionnaires individuels solidaires qui souhaitent utiliser le pouvoir dont ils disposent avec leur argent. Plutôt qu'un dividende, ces actionnaires recherchent avant tout des « plus-values » sociales et environnementales grâce aux activités des partenaires financées par la SIDI. Ils appartiennent ainsi à une « chaîne de solidarité financière » qui permet à la SIDI de cibler des partenaires fragiles et/ou œuvrant dans des contextes difficiles, dans une vision partenariale de long terme et tournée vers leurs besoins. Pour pousser la SIDI à aller encore plus loin en termes d'additionnalité, les actionnaires fondateurs prennent par ailleurs en charge une grosse partie du risque à travers le mécanisme du FID (voir p16).

Dans le rapport d'activité, nous présentons les résultats des activités du « groupe SIDI » étant entendu que le terme « groupe » n'est pas utilisé ici dans un sens juridique : ce sont les activités consolidées des partenaires de la SIDI et de sa filiale Soluti, qu'ils soient soutenus en direct par la SIDI et Soluti et/ou via la Fondation ACTES et le fonds FEFISOL II.



126
partenaires
dans **33** pays



Un portefeuille
de **54,8**
millions €



35,8 millions €
au capital de la SIDI apportés
par **2079**
actionnaires dont
1953 particuliers



10,6 millions
de bénéficiaires
finaux
dont **49%** de femmes

L'écosystème SIDI

Au fil des ans, la SIDI a développé un écosystème propre, lui permettant de répondre plus efficacement à sa mission et de générer des effets de levier au bénéfice de ses partenaires.



La **Fondation ACTES** a été créée sous l'égide de la Fondation Terre Solidaire en 2017 par la SIDI, pour financer des projets d'accompagnement « sur mesure » auprès de ses partenaires. La fondation ACTES vise à contribuer à leur développement pérenne grâce à des appuis techniques, de la formation, et des mises en réseaux qui sont apportés par des experts consultants. En 2025, 13 projets d'assistance technique ont été engagés par la Fondation ACTES, pour un total de 215 k€ (12 projets pour 170 k€ en 2024).

Soluti finance

Soluti finance est la filiale de la SIDI en Afrique de l'Est et à ce titre développe une approche partenariale identique : privilégier des investissements additionnels (là où les autres ne vont pas) auprès d'IMF et d'organisations de producteurs, fournir de l'accompagnement, développer une approche PSE qui utilise les mêmes outils et indicateurs. Les partenaires SIDI bénéficiaires de prêts dans la région sont ainsi transférés à Soluti. Fin 2025, Soluti finance 34 partenaires pour un portefeuille de 11,45 millions d'euros (33 partenaires et 13,4 millions d'euros en 2024).



FEFISOL II est un fonds européen dédié à la microfinance rurale en Afrique cofondé par la SIDI en 2022. Il est le prolongement de FEFISOL, l'un des premiers fonds multi-bailleurs spécialisés dans l'appui aux institutions de microfinance rurales et aux organisations de producteurs actives dans les domaines du commerce équitable et des produits biologiques en Afrique. Il est aussi doté d'une enveloppe d'assistance technique pour appuyer ces institutions. En 2025, le capital de FEFISOL II a été augmenté de 2,5 M€ apportés par deux de ses actionnaires (la coopération belge BIO et la Banque Alternative Suisse) permettant ainsi de développer davantage le portefeuille. Fin 2025, FEFISOL II finance 40 partenaires pour un portefeuille de 23 M€ (37 partenaires pour 22,1 M€ fin 2024). Depuis le lancement du fonds, 53 partenaires ont été financés en tout pour un montant total de 55,8 M€.



Nos valeurs

Solidarité

Œuvrer ensemble à un monde plus juste est une condition sine qua non du progrès de tous

Audace

Mener des actions que l'on juge difficile est parfois nécessaire

Persévérance

Donner le temps aux partenariats de porter leurs fruits

Intégrité

Agir avec équité, transparence et redevabilité

Les temps forts en 2025

Semaine Africaine de la Microfinance

La Semaine Africaine de la Microfinance s'est déroulée du 13 au 17 octobre 2025 au Kenya et a rassemblé les principaux acteurs du secteur de la microfinance inclusive du continent. Une occasion précieuse pour la SIDI de renforcer ses liens avec ses partenaires, mais aussi d'établir de nouvelles collaborations. La SIDI et Soluti ont parrainé conjointement l'événement. Ils ont présenté leurs différents véhicules d'investissement (notamment FEFISOL II) afin d'attirer de nouveaux financeurs pour accroître les impacts sociaux et économiques de leurs activités auprès des populations les plus vulnérables.



Forum mondial de l'Économie Sociale et Solidaire à Bordeaux

Le Forum mondial de l'Économie Sociale et Solidaire s'est tenu du 29 au 31 octobre 2025 à Bordeaux. Il a rassemblé une multitude d'acteurs du secteur afin de promouvoir auprès des citoyens un modèle d'économie alternatif, plaçant l'humain et le projet collectif avant le capital. La SIDI a participé à plusieurs tables rondes et proposé des ateliers : modèle de partenariats, innovation sociale, agroécologie paysanne dans le monde, finance solidaire, commerce équitable etc. Le Forum mondial a été l'occasion pour les trois structures de l'Ensemble, (CCFD-Terre Solidaire, Fondation Terre Solidaire et SIDI) d'animer un stand conjointement et de donner de la visibilité à la complémentarité de leurs actions respectives.

Assemblée annuelle de la FEBEA

La SIDI était présente à l'Assemblée annuelle de la Fédération européenne des banques éthiques et alternatives (FEBEA) organisée en septembre 2025 par la Banque Alternative Suisse. Un moment fort pour partager entre acteurs de la finance solidaire, les défis et perspectives du secteur à l'échelle européenne. La FEBEA regroupe 32 institutions financières, dont la SIDI, issues de 17 pays européens. Son objectif est de développer la finance éthique et sociale en Europe, en permettant aux citoyens de mettre leur argent au service des communautés locales, de l'économie sociale et du développement durable.



La SIDI quitte la Moldavie après 20 ans dans le pays

En 2005, la SIDI décide de rentrer au capital de l'institution de microfinance Microinvest en Moldavie, deux ans après sa création et dans le but de l'accompagner dans son développement. Cette structure, appuyée par la SIDI pendant 20 ans par des augmentations de capital successives pour financer la croissance de son portefeuille, a traversé plusieurs crises mais elle est finalement devenue la première IMF et la cinquième institution financière du pays. Elle a désormais atteint un niveau de maturité suffisant pour passer à une nouvelle étape de son développement et intéresser d'autres types d'investisseurs. Cette cession par la SIDI des parts qu'elle détient est par ailleurs en phase avec le plan stratégique 2023-2026 qui prévoit la sortie complète de la SIDI de l'Europe de l'Est.

Partenariat Éthiquable : où en est-on ?

Le partenariat stratégique avec Ethiquable, qui avait démarré en janvier 2024, s'est poursuivi sur 2025 avec une enveloppe de financement augmentée de 1,2 M€ à 1,7 M€. Il permet de soutenir un plus grand nombre de coopératives de petits producteurs bio et équitables auprès desquelles Ethiquable s'approvisionne. Sept partenaires ont été à nouveau financés en 2025, comme en 2024. Le bilan réalisé fin 2025 est très positif et le doublement de l'enveloppe a été acté pour 2026.



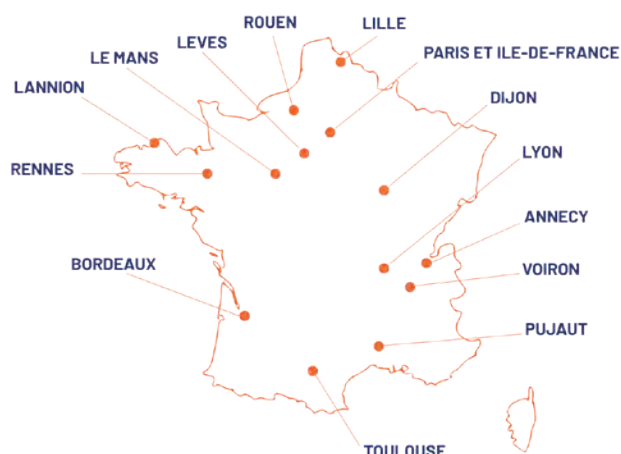
Le rôle essentiel de la microfinance dans les contextes de guerre

Lors du forum annuel européen « Inclusive Finance 25 », la SIDI a pris part à une table ronde consacrée au rôle essentiel de la microfinance dans les contextes de guerre et de crise au Moyen-Orient, aux côtés de deux de ses partenaires de la zone : Al Majmoua (Liban) et Daman (Palestine). L'importance de maintenir des financements adaptés et des mécanismes de garantie de crédit pour soutenir les institutions de microfinance a été mise en avant. La SIDI et ses partenaires ont souligné combien ces outils sont indispensables pour permettre aux populations les plus vulnérables de continuer à entreprendre malgré les conflits, en préservant leur dignité et leurs perspectives d'avenir.

La mobilisation citoyenne en 2025

La SIDI a intensifié les actions de promotion de l'actionnariat solidaire auprès du grand public. Elle a co-organisé ou participé à **une vingtaine d'événements en France**, parmi lesquels :

- **Le Forum de la finance éthique**
à Lyon, le 17 mai 2025
- **Une économie pour le bien commun**
à Versailles, le 11 octobre 2025
- Des événements partout en France à l'occasion de la **Semaine de la finance solidaire**
du 10 au 16 novembre 2025
- Les **Journées de l'Économie Autrement**
à Dijon le 29 novembre 2025,
organisées par le journal Alternatives Economiques



Cet ancrage régional est possible grâce à nos relais locaux, actionnaires individuels et réseaux, à la fois liés à l'écosystème SIDI et CCFD-Terre solidaire et/ou au secteur de la finance solidaire (ESD, réseau FAIR, Action Catholique Internationale, Terre de Liens, Habitat&Humanisme, Energie partagée etc.).

La SIDI dans la presse

La SIDI s'est également impliquée dans le comité de pilotage de la **campagne FAIR/Libération sur l'actionnariat solidaire** ayant permis de mettre en avant deux partenaires SIDI dans le dossier publié par Libération en novembre 2025 :

- **Beni Ghreb** en Tunisie, une entreprise familiale spécialisée dans le conditionnement et l'exportation de dattes certifiées bio et équitables.
- **Fair Trade and Tourism Lebanon (FTTL)**, qui commercialise les produits issus des coopératives rurales du pays ou de petits producteurs engagés dans le commerce équitable. Malgré les crises et la guerre, la SIDI reste à ses côtés (cf article p.10).

Ce dossier publié dans Libération était l'occasion de mettre en lumière le lien étroit entre épargne citoyenne et impacts sociaux et environnementaux auprès des bénéficiaires sur le terrain.

En amont de la semaine de la finance solidaire, le **journal La Croix Hebdo** a consacré un dossier spécial à la finance solidaire : « La finance solidaire a changé ma vie ». À cette occasion, la SIDI a mis en relation la journaliste avec l'**IMF Confiamos**, partenaire de la SIDI en Colombie. Une double page a ainsi mis en valeur Ginna Jojoa, bénéficiaire de Confiamos qui a témoigné des transformations concrètes de sa vie grâce à la finance solidaire. Une belle illustration de la chaîne de solidarité financière qui relie actionnaires solidaires ici et entrepreneurs là-bas.



L'additionnalité de la SIDI

Le plan stratégique 2023-2026 réaffirme la mission sociale de la SIDI et les objectifs de mission suivants.

Notre mission sociale

Le projet de développement de la SIDI porte sur les champs économique, social et environnemental. Par ses activités de financement et d'accompagnement, la SIDI vise à réduire les inégalités économiques dans les pays du Sud à travers l'émergence et l'autonomisation d'acteurs économiques locaux, notamment ceux qui recherchent des gouvernances équitables. Elle cherche à lutter contre la pauvreté à travers une approche centrée sur les plus vulnérables, en particulier les personnes vivant en zone rurale, les femmes et les jeunes de ces pays qui sont la promesse d'un monde plus équitable, plus juste et plus solidaire. Enfin la SIDI s'engage résolument à construire un monde plus durable et respectueux de l'environnement, capable de s'adapter aux crises environnementales et climatiques. A travers l'ensemble de ses partenariats, la SIDI a vocation à accompagner la transition économique, écologique et sociale dans les pays du Sud.

Dans ce cadre, l'objectif n°1 que s'est fixé la SIDI est la maximisation de son additionnalité.

« L'additionnalité » de la SIDI, parfois résumée par le fait d'être « là où les autres ne sont pas » se caractérise par le fait de cibler des partenaires fragiles dans des contextes difficiles, en termes de géographie ou de secteur, et donc exclus des financements classiques, tout en s'assurant de leur pertinence et de leur viabilité. A titre d'exemple, la SIDI finance et accompagne des acteurs localisés dans des pays à faible IDHI, ou encore vulnérables au changement climatique.

De même, en ciblant le secteur agricole, connu pour avoir un profil de risque élevé mais ayant des besoins de financement importants, la SIDI s'engage clairement à soutenir le développement de filières agricoles résilientes.

Enfin, la SIDI soutient des acteurs locaux pour lesquels elle est souvent le premier investisseur. Beaucoup des partenaires de la SIDI sont des structures de petite taille ou encore situées dans des zones rurales. La SIDI leur apporte une offre de financement et d'accompagnement avec une réelle vision partenariale, en s'adaptant constamment à leurs besoins.



Nos
126 partenaires
agissent auprès de
10,6 millions
de bénéficiaires finaux dont :
49%
bénéficiaires femmes
46%
bénéficiaires ruraux

Privilégier les zones où le besoin de financement est important

Un ciblage rural

La SIDI intervient dans des zones négligées par les banques locales, des zones concentrant plus de difficultés à développer des activités économiques (risque lié au financement de l'agriculture par exemple avec les incertitudes liées aux récoltes).

66%
de nos partenaires ont un ciblage rural (65 % en 2024), c'est-à-dire que plus de 50 % de leurs clients sont situés dans des zones rurales.

84%
des décaissements de 2025 concernent les zones rurales (ce chiffre s'élevait à 79 % en 2024)

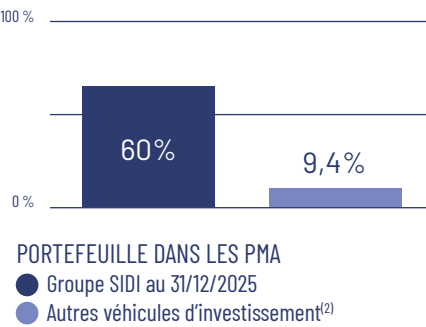
L'Afrique subsaharienne

69%
du portefeuille de la SIDI est maintenu en priorité sur l'Afrique subsaharienne, conformément au plan stratégique. (67 % en 2024).

(1) ONU
(2) PAIF (Private Asset Impact Fund) 2025
(3) World Risk Index

Les pays les moins avancés

La SIDI intervient majoritairement dans les pays les moins avancés (PMA)⁽¹⁾, contrairement aux autres investisseurs.



Les pays à faible IDHI

81%
des partenaires sont situés dans des pays à IDHI faible, stable par rapport à 2024 (80 %). L'IDHI, indice produit par le PNUD, est préféré à l'IDH car il intègre une meilleure prise en compte des inégalités au sein d'un pays.
Ex : Burundi, Burkina Faso, Haïti

Les pays vulnérables au changement climatique

38%
des partenaires sont situés dans des pays vulnérables ou très vulnérables au changement climatique⁽³⁾, stable par rapport à 2024
Ex: Pérou, Tanzanie, Madagascar

Proposer des financements adaptés

Cette capacité qu'a la SIDI de proposer des financements adaptés la distingue fortement des autres investisseurs.

Des financements adaptés en montant

La SIDI peut proposer des financements nettement plus petits, adaptés aux besoins des partenaires de petite taille et moins matures.

	Décaissements moyens en 2025 (prêts et participations)	Décaissements moyens chez les autres investisseurs
Institutions de Microfinance	553 k€	2,1 M€ ⁽²⁾
Entités agricoles	563 k€	945 k€ ⁽²⁾

Des financements de différents types

C'est un autre point marquant du modèle d'action de la SIDI. En effet, la SIDI est en capacité de proposer une offre mixte de financement à ses partenaires : prises de participation, prêts (en monnaie locale ou en monnaie forte), garanties, selon ce qui est le plus adapté aux situations locales. Seuls 15% des véhicules d'investissement le font.

Chaque fois qu'elle le peut, la SIDI privilégie l'investissement en capital qui permet de renforcer les fonds propres des partenaires sur le long terme.

51%
du portefeuille de la SIDI seule (FEFISOL II et Soluti ne proposant que du prêt) est ainsi dédié aux prises de participations.

Le retour (compliqué) de la SIDI au Liban

Par Jean-Baptiste Cousin, chargé de partenariats

Le Liban traverse une crise globale et dévastatrice ces dernières années (explosion du port de Beyrouth, guerre larvée entre Israël et le Hezbollah, effondrement de la monnaie libanaise, etc.). La SIDI a néanmoins continué d'appuyer ses partenaires mais davantage par le biais de subventions que via son métier de financeur, car proposer des prêts dans ce contexte n'était tout simplement pas possible. 2025 marque cependant le « retour » de la SIDI au Liban dans son cœur de métier : le financement par des prêts, et l'accompagnement technique de ses partenaires.

Emettre l'idée que la SIDI puisse revenir au Liban en accordant de nouveaux prêts, après les lourdes pertes subies par la SIDI en raison de la crise financière, pouvait apparaître comme une position insensée de prime abord. Cette crise a entraîné tout de même plus d'un million d'euros de pertes pour la SIDI en 2023. 900 kUS\$ sur le prêt pour l'institution de Microfinance Al Majmoua et plus de 400 kUS\$ sur notre participation dans le capital de l'entreprise de commerce équitable Fair Trade and Tourism Lebanon (FTTL). Ces pertes ont pu être absorbées sans risque pour les actionnaires SIDI grâce à notre « Fonds de garantie » FID (voir p16) qui en a pris une grande partie en charge.

Mais notre mission, c'est justement d'aller là où les autres ne vont pas ! C'est d'ailleurs pour cela aussi que les actionnaires solidaires de la SIDI renoncent à la rémunération de leur participation. Dans notre jargon, on appelle cela « l'additionnalité ». Aujourd'hui, plus personne ne veut risquer de prêter à des institutions libanaises... alors qu'il y a pourtant tant de besoins dans le pays.

Ces quatre dernières années, la SIDI a, en partenariat avec l'ADIE⁽¹⁾ et la Fondation Terre Solidaire, monté un projet d'appui à nos deux partenaires Al Majmoua et FTTL sur la thématique de la transition écologique et sociale. Bénéficiant d'un cofinancement de l'AFD, ce projet a permis de flécher plus de 850 k€ (dont 75 k€ de la Fondation ACTES) vers nos partenaires, en pleine crise.

(1) Association pour le Droit à l'Initiative Économique

(2) Somme qui sera « donnée » à Al Majmoua une fois le prêt remboursé.





Profitant d'une accalmie entre deux guerres, nous sommes allés, avec Ariane Bevierre, ma collègue chargée de la performance sociale et environnementale, et une délégation de l'ADIE, en mission au Liban en mai 2025. Cela faisait presque deux ans que la SIDI n'était pas retournée dans le pays. L'objectif était de mesurer, documenter, discuter de l'impact de nos deux partenaires avant de présenter une demande de financement à notre comité de pré-sélection (voir p21. Sur le plan financier, la situation était bien meilleure que ce que l'on pensait. FFTL parvient à faire croître ses ventes de 40 % en deux ans et récupérer des fonds propres positifs. D'autre part Al Majmoua, malgré des pertes de 80 millions d'€ parvient, grâce aux remises de dettes des bailleurs, à reprendre depuis presque zéro une activité avec un portefeuille de 10 millions d'€, et, fait remarquable, moins de 1 % d'impayés ; la situation était bien meilleure que ce que l'on pensait.

Mais, de cette mission au Liban, nous avons surtout rapporté des histoires de vies. Dans un pays gangréné par le communautarisme mafieux et marqué par les bombardements israéliens (qui n'ont jamais cessé), l'absence d'État, le boycott des banques (qui ont « volé » les dépôts des Libanais) ... les Libanais que nous avons rencontrés n'ont comme seul espoir pour leur petite activité économique que les prêts et l'accompagnement d'Al Majmoua ou les commandes de FFTL.

Une seconde mission en novembre a permis de rassembler les éléments pour construire des dossiers de financement. C'est donc pleins de cette énergie et de cette envie de répondre présent, que deux dossiers ont été soumis aux instances de la SIDI qui ont accordé un prêt d'un million de dollars pour Al Majmoua (avec une couverture de risque de 333 kUS\$ apportée par l'Organisation Internationale du Travail²) et une ligne de crédit de 100 kUS\$ pour FFTL (garantis par des contrats commerciaux, notamment avec la centrale d'achat Solidar'Monde).

Alors bien sûr, la nouvelle guerre en cours, les massacres et les destructions (notamment dans le Sud du pays par l'armée israélienne) ont de nouveau changé la donne. Dans le contexte actuel, incertain et meurtrier, les partenaires font preuve de prudence. Mais la vie doit continuer, et lorsqu'elle reprendra le dessus sur la logique de mort, la SIDI sera là pour répondre aux besoins des partenaires et les accompagner dans leur mission d'appui à la population libanaise.

L'Ensemble Terre Solidaire : pourquoi s'allier a encore plus de sens aujourd'hui ?

Interview Croisée



+ de 100 millions d'€
engagés par L'Ensemble
au service des solidarités
et de la transition

Le CCFD-Terre Solidaire, la SIDI et la Fondation Terre Solidaire ont créé l'Ensemble Terre Solidaire. Trois structures, trois terrains d'action (solidarité internationale, finance solidaire, transition écologique), mais des valeurs communes et une conviction partagée : c'est en conjuguant leurs forces qu'elles démultiplient leur impact. Leurs dirigeants expliquent pourquoi cette alliance est plus nécessaire que jamais.



**Nicolas Heeren
& Anne-Sophie Bougouin :**

créée par le CCFD-Terre Solidaire en 1983, la SIDI finance et accompagne des acteurs économiques locaux grâce à l'épargne solidaire de citoyens qui achètent des actions sans attente de dividende. C'est une chaîne de solidarité directe entre des personnes engagées ici et des partenaires sur le terrain. Cette approche prend une force nouvelle quand les financements publics se raréfient. Parce que nous ne dépendons pas de subventions, nous pouvons continuer à opérer là où d'autres sont contraints de se retirer. L'Ensemble, c'est là où les complémentarités deviennent concrètes : par exemple, dans le programme TAPSA, consacré à la transition agroécologique et à la souveraineté alimentaire, la SIDI, le CCFD-Terre Solidaire et la Fondation conjuguent financement, accompagnement des partenaires et ancrage en France autour d'un même objectif.



Philippe Mayol :

la Fondation, créée par le CCFD-Terre Solidaire en 2016, agit principalement en France pour accélérer la transition écologique et solidaire. Nous accompagnons des acteurs pionniers qui articulent enjeux environnementaux, sociaux et démocratiques. En les soutenant sur le long terme, nous leur permettons d'inventer des solutions concrètes, ancrées dans leurs territoires. Environ 20 % de nos soutiens concernent des partenaires proposés par le CCFD-Terre Solidaire, parce que les enjeux ici et là-bas sont indissociables. Avec la SIDI, nous cofinçons le réseau MAIN, qui accompagne près de 150 institutions de microfinance en Afrique dans leur transition écologique et sociale.



Guillaume Nicolas :

le CCFD-Terre Solidaire accompagne depuis plus de soixante ans des partenaires locaux, ici et là-bas, pour agir sur les causes structurelles de la faim et des inégalités. Le partenariat et l'approche locale sont notre ADN. Mais ce qui rend l'Ensemble décisif aujourd'hui, c'est qu'il nous permet de parler fort. Nous avons la chance d'être trois, avec des terrains d'action différents et des modèles complémentaires. Nous bénéficions d'une force de mobilisation citoyenne considérable : nos bénévoles portent ces valeurs dans les territoires, souscrivent aux actions de la SIDI, s'engagent dans la Fondation. Cette solidarité citoyenne est le socle de notre indépendance.

Gouvernance et ressources

Les instances

La SIDI est une **Société en Commandite par Actions** (SCA) à capital variable, regroupant deux catégories d'associés :

- **un associé commandité**, responsable de façon illimitée du passif social et qui dispose en contrepartie du pouvoir de nommer les gérants de la société et d'un droit de veto sur les décisions de l'Assemblée Générale. Il veille notamment au respect de la mission sociale de la SIDI ;
- **les commanditaires**, qui sont tous les autres actionnaires et ne sont responsables du passif social qu'à hauteur de leurs apports. Ce statut permet à la SIDI de lever les capitaux nécessaires à son action en préservant la mission d'origine de la SIDI portée par ses actionnaires fondateurs, en particulier le CCFD-Terre Solidaire.

L'associé commandité est la société **SIDI Gestion SAS**, qui regroupe quatre actionnaires fondateurs de la SIDI :

- le CCFD-Terre Solidaire représenté par Virginie Amieux et Patrice Leloup,
- la Congrégation des Sœurs Auxiliatrices représentée par Catherine Granier,
- la Congrégation des filles du Saint-Esprit représentée par Françoise Beaumont,
- la Congrégation des Filles de Jésus de Kermaria représentée par Marie-Annick Morice.

SIDI Gestion SAS est présidée par Christian Schmitz depuis le 18 septembre 2023.

Une nouvelle gérance

Mise en place au 1^{er} octobre 2025, la nouvelle organisation de la Gérance a été une étape importante de la vie institutionnelle de la SIDI. SIDIGestion SAS est désormais Gérant personne morale de SIDI SCA. Nicolaas Heeren a été désigné comme représentant permanent du Gérant au sein de SIDI SCA. Il devient ainsi Directeur Exécutif de la SIDI. À compter du 1^{er} mars 2026 et de son départ à la retraite, Anne-Sophie Bougouin occupera ce poste.

Le Conseil de Surveillance

Composé d'actionnaires commanditaires élus par l'Assemblée Générale, il assure le contrôle permanent de la gestion de la société, tel qu'il est prévu par la loi et les statuts de la SIDI. Il soumet annuellement aux actionnaires réunis en Assemblée Générale Ordinaire un rapport sur les comptes annuels et son appréciation sur la conduite des affaires sociales et de gestion de la SIDI.

Il est présidé par M. Philippe Loiret et est composé de :

Le Crédit Coopératif représenté par Lucrèce MBONGO	Épargne Solidarité et Développement (ESD) représenté par Luc BONNAMOUR	Le GRET représenté par Juliette BIENFAIT
AMUNDI PRIVATE EQUITY FUNDS (pour le FPS Finance et Solidarité) représenté par Laurence LAPLANE-RIGAL	La Congrégation des Sœurs Auxiliatrices représenté par Geneviève GUENARD	L'ADIE représenté par Caroline BRANDT
Anne GERSET (Vice-présidente)	François LEGAC	Raymond VERLEY (Secrétaire)

Le Comité de Concertation et d'Orientation

Les membres du CCO sont désignés par l'associé commandité ; le comité incarne la gouvernance démocratique au sein de la SIDI, étant associé à l'élaboration et au respect de son plan stratégique et de sa charte éthique. Il est composé de :

Virginie AMIEUX CCFD-Terre Solidaire	Catherine GRANIER Congrégation des Sœurs Auxiliatrices	Patrice LELOUP CCFD-Terre Solidaire
Françoise BEAUMONT Congrégation des Filles du Saint-Esprit	Marie-Annick MORICE Congrégation des Filles de Jésus de Kermaria	Christian SCHMITZ SIDI Gestion SAS
Françoise MICHAUD Epargne Solidarité Développement (ESD)	Gabriele GIUGLIETTI Banca Popolare Etica	Guy EVERS Epargne Solidarité Développement (ESD)

L'équipe de la SIDI



Nicolaas HEEREN
Directeur Exécutif



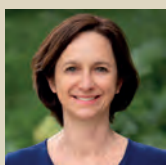
Anne-Sophie BOUGOUIN
Directrice de la stratégie
financière, des RH
et l'administration



Emmanuel GAGNEROT
Directeur du partenariat
et des opérations



Cristina ALVAREZ
Responsable des
opérations Amérique
Latine et autres régions



Isabelle BRUN
Responsable
communication et
mobilisation citoyenne



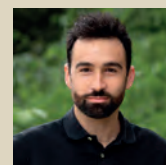
Laurent CHEREAU
Responsable gestion
des connaissances
et administratif



Erkan KARAOGLAN
Responsable Finance et
comptabilité



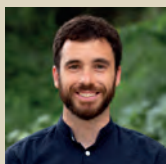
Irina KRAUCH
Responsable juridique et
de la conformité



Philippe MASSEBIAU
Responsable des
opérations Afrique
du Nord et de l'Ouest



Natasha OLMÍ
Coordinatrice du
portefeuille FEFISOL



Joan PENCHE
Responsable des
opérations Afrique
australe et de l'Est



Dorothée REINHARDT
Responsable RH



Jon SALLE
Responsable
Performance S&E



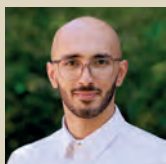
Julie TORRES-SZANTYR
Responsable de
l'accompagnement et de l'AT



Jacques AFETOR
Chargé de partenariats
Afrique de l'Ouest



Catherine BELLIN-SCHULZ
Chargée de partenariats
Asie et Moyen-Orient



Marwan BENLKHIR
Chargé de projet
Business Intelligence



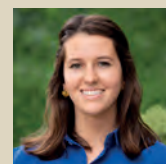
Ariane Bevierre
Chargée de mission PSE



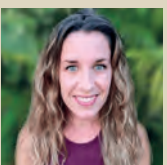
Jean-Marie Cavarroc
Chargé de partenariats
Afrique australe



Jean-Baptiste Cousin
Chargé de partenariats
Amérique Latine
et Moyen-Orient



Anaïs Dufour
Chargée de partenariats
Afrique australe



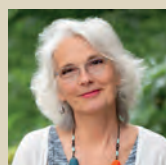
Sandra Imbault
Chargée de
communication



Diana Murillo Solis
Chargée d'appui
aux opérations



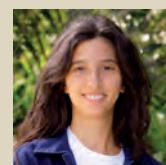
Iness Nouria
Chargée d'appui aux
opérations



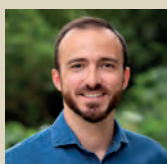
Dominique Passariello
Chargée d'appui aux
opérations



Gabrielle Orliange
Chargée de Partenariats
Océan Indien



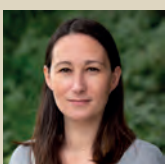
Mathilde Schmitt
Chargée de mission
Assistance technique



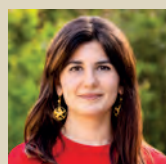
Johan Thuard
Chargé de partenariats
Afrique de l'Ouest et
chargé des risques



Junior Tombé
Chargé de partenariats
Afrique de l'Ouest



Céline Vidal
Assistante Relations
actionnaires
et Administration



Adèle Voyeux
Chargée de mission
fundraising et relations
institutionnelles



Emmanuel Vuillod
Chargé de partenariats
Afrique du Nord
et de l'Ouest

L'équipe de Soluti



Priscilla M. Serukka
Présidente du conseil
d'administration

Le Conseil d'administration

Rosemary Kantai
Présidente du comité Opérations

Sarah Tumwesigye
Présidente du comité d'Audit

Clare Wavamunno
Présidente du comité ESG

Joan Penche
Représentant de la SIDI et Président du comité de Finance

Francois Galland
Représentant de la SIDI

Edward Sekabanja
Président du comité Exécutif

Pascal Pommier
Représentant de la SIDI

Membres cooptés du CA

Sarah Nassozi Kiwanuka
Membre du comité d'Audit

Jackline Mbabazi
Membre du comité ESG

Jon Sallé
Membre du comité ESG

Direction et salariés



Paul KATENDE
Directeur Général



Cressy MUSASHIZI
Responsable des opérations



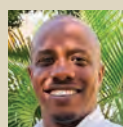
Anne Rose NAMATOVU
Responsable de
l'administration
et des finances



Christopher LUYIMA
Assistant finance
et administration



Denis IUTUNG
Coordinateur
assistance technique



David MUGABE
Chargé de partenariat



Deborah NAMPEWO
Assistante comptable
et administrative



Joseph ODEKE
Chauffeur



Abel TUKAMUBONA
Chargé de partenariats



John Bosco TUSHUMBUSIBWE
Chargé de partenariats

Les consultants bénévoles, un engagement précieux aux côtés de la SIDI

Pour le développement de ses activités, la SIDI peut compter sur l'engagement bénévole d'une vingtaine de consultants.

Agissant en complémentarité de l'équipe opérationnelle, ils permettent de renforcer considérablement l'appui aux partenaires.

Ces anciens professionnels de la finance, de l'agriculture ou de la coopération internationale apportent leur expertise et leur disponibilité aux organisations soutenues, notamment à travers des missions de suivi et d'accompagnement et à la participation à leur gouvernance.

La SIDI peut compter également sur l'engagement de deux consultants membres de son comité de pré-sélection (CPS). Le CPS étudie chaque mois les demandes de financement portées par les chargés de partenariats, et soumet ses recommandations au comité de direction pour décision (voir p21).

Enfin la SIDI bénéficie d'un appui important sur des sujets tels que la politique RH ou le déploiement d'un nouveau système d'information et de gestion.

Nos ressources

L'indépendance financière de la SIDI repose sur son modèle économique, basé notamment sur la mobilisation d'actionnaires et d'épargnants qui lui apportent l'essentiel de ses moyens, et lui permettent ainsi de mener à bien sa mission sociale en toute indépendance. C'est pourquoi la SIDI veille à mobiliser et élargir ses soutiens, et à générer des effets de levier via des alliances.

Les ressources d'investissement

Le capital

La SIDI dispose d'un actionnariat vaste et varié, gage à la fois de la stabilité du capital et de la priorité donnée aux objectifs sociaux et environnementaux de l'entreprise ; en effet, depuis la création de l'entreprise, les actionnaires ne se sont versé aucun dividende. La valeur de l'action reste inchangée à 152€.

La croissance du capital reste un enjeu majeur pour le développement des activités de la SIDI.

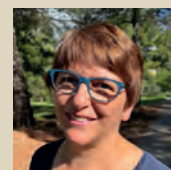
Le capital social de la SIDI continue d'augmenter légèrement avec 1 million d'euros de nouvelles souscriptions enregistrées cette année, et une hausse nette de 1,8 % après prise en compte des retraits. Le capital détenu par les actionnaires individuels est en légère hausse, de 0,5 % en 2025.

Au 31 décembre 2025, le capital de la SIDI s'élève ainsi à 35,8 M€. L'épargne solidaire représente 62 % du capital de la SIDI (comme en 2024) dont 37,5 % d'actionnariat citoyen et 25 % investis par les fonds d'épargne solidaire (respectivement 38 % et 24 % en 2024).



3 QUESTIONS À ISABELLE DUFILS AUGER

Actionnaire et membre du CA d'ESD,
l'association des actionnaires individuels de la SIDI



Qu'est-ce qui vous a convaincu de devenir actionnaire de la SIDI ?

Mon père est actionnaire de la SIDI depuis sa création. Pour nous sensibiliser, il nous a donné des actions. Très prise professionnellement, j'avais dans un coin de ma tête que je m'investirais plus au moment de la retraite. Je me suis donc réellement impliquée à partir de 2024.

Qu'est-ce que cela signifie, pour vous, de donner du sens à votre épargne avec la SIDI ?

Expert-comptable de formation, je donne beaucoup de sens au soutien à l'entrepreneuriat. Les actionnaires procurent un capital qui sera la source d'une chaîne de financement. La SIDI peut ainsi soutenir des activités économiques dans les pays du Sud, soit en leur procurant un financement, soit en se portant garant afin qu'elles obtiennent des prêts. Quand la structure économique devient autonome, la SIDI peut réutiliser sa capacité financière pour soutenir d'autres projets. L'épargne investie dans

le capital de la SIDI sert donc plusieurs fois. L'engagement solidaire des actionnaires qui n'attendent ni dividende annuel, ni plus-value sur leurs actions, permet à la SIDI de financer des projets que les organismes financiers traditionnels refusent. Je suis très sensible au fait que plus de la moitié des micro-crédits mis en place permette à des femmes de créer une petite activité économique qui les fasse vivre, ainsi que leur famille.

Que vous apporte votre engagement au sein d'ESD ?

Je participe au conseil d'administration d'ESD. C'est passionnant de découvrir en détails les actions que mène la SIDI. Je mesure de manière très concrète l'efficacité de ce mode de solidarité. L'objectif d'ESD est de promouvoir l'actionnariat dans la SIDI. J'ai ainsi organisé pour les membres de l'Action Catholique des milieux Indépendants (dont je suis membre par ailleurs) et du CCFD-Terre Solidaire de Rouen une soirée Finance solidaire dans laquelle nous avons pu présenter des projets concrets soutenus par la SIDI.

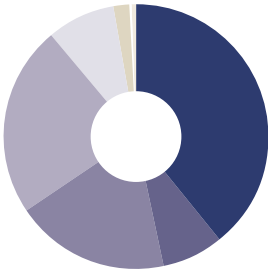
Le FID

Depuis 2000, la SIDI s'appuie sur un mécanisme interne pour mieux faire face aux risques liés à ses activités. Ce dispositif, appelé Fonds d'Incitation au Développement (FID), est alimenté par ses actionnaires historiques via des apports en comptes courants d'associés.

Le FID fonctionne comme une réserve de sécurité : il permet d'absorber une partie des pertes éventuelles sur le portefeuille. Grâce à cet outil, la SIDI peut intervenir plus

largement auprès des populations les plus vulnérables et dans des contextes économiques plus fragiles, où les risques sont naturellement plus élevés.

À la fin de l'année 2025, le FID s'élève à 4,5 millions d'euros. Aucune perte sur le portefeuille n'est venue en diminuer le montant au cours de l'exercice, ce qui lui permet de rester stable. En revanche, il reste intégralement affecté en provisions pour faire face à d'éventuelles pertes futures.



RÉPARTITION DU CAPITAL DE LA SIDI PAR CATÉGORIE

- 37,5 % Personnes physiques
- 7,8 % CCFD-Terre Solidaire
- 18,5 % Congrégations et Institutions religieuses
- 24,9 % Fonds d'épargne solidaire
- 8,3 % Sociétés financières de l'ESS
- 1,8 % ONG et fondations
- 0,7 % Autres institutionnels
- 0,5 % Acteurs publics



Les parts de capital de la SIDI et le FCP «Faim et Développement» sont labellisées Finansol.

1,4 M€

d'enveloppe mobilisée en 2025 auprès des bailleurs pour financer l'assistance technique (+12 % par rapport à 2024)

528 k€

Subvention du CCFD-Terre Solidaire pour l'accompagnement des partenaires

Les ressources d'accompagnement

Le FCP «Faim et Développement»

Le FCP «Faim et Développement» a été créé par le CCFD-Terre Solidaire et le Crédit Coopératif en 1983 – c'est le premier fonds de partage créé en Europe – afin de conjuguer juste rémunération de l'épargne et soutien aux économies des pays du Sud et de l'Est. Le principe de ce produit de partage est que les souscripteurs reversent 50 % ou 75 % du revenu de cette épargne au CCFD-Terre Solidaire, qui s'engage à contribuer au financement des activités de la SIDI sous la forme d'une subvention versée pour l'accompagnement des partenaires.

Les revenus des produits de partage variant selon les années, le CCFD-Terre Solidaire a historiquement compensé les baisses en maintenant un montant de subvention stable à la SIDI, garantissant ainsi la prise en charge des coûts d'accompagnement des partenaires qui ne peuvent pas être couverts par les seuls revenus du portefeuille. Après plusieurs années de baisse liée à la baisse des taux d'intérêt, les montants de produits de partage sont repartis à la hausse depuis 2024. La contribution du CCFD-Terre Solidaire s'élève à 528 k€ en 2025, hors contribution en nature.

Les effets de levier négociés auprès de bailleurs

Outre la Fondation ACTES, la SIDI gère deux autres programmes d'assistance technique : le programme SSNUP (Smallholder Safety Net Upscaling Programme) et la facilité d'assistance technique de FEFISOL II. Ces programmes lui permettent de compléter sa propre offre d'accompagnement, par du temps et/ou de l'expertise dont elle ne dispose pas en propre (voir p23).



Le partenariat en 2025

Une approche singulière de l'investissement financier

En Afrique comme au Moyen-Orient et en Amérique Latine, la SIDI s'engage auprès d'acteurs économiques qui se mobilisent pour améliorer les conditions de vie des populations vulnérables, et prennent en compte les enjeux tant sociaux qu'environnementaux. Ces acteurs sont ancrés dans leur territoire et porteurs d'une vision stratégique de transformation sociale. Souvent, ils n'ont pas ou peu accès aux financements classiques, et font face à une multiplicité de difficultés, liées au contexte politique et/ou économique dans lequel ils agissent, ainsi qu'à la vulnérabilité de leur clientèle vis-à-vis des chocs externes, et de plus en plus aux effets du changement climatique et des crises écologiques dans leur ensemble.

Pour les aider à surmonter ces obstacles, la SIDI mise sur une forme d'intervention spécifique dans le milieu de la finance à impact social et environnemental. Celle-ci repose sur une relation partenariale de long terme basée sur deux piliers d'égale importance : **la fourniture d'un service financier grâce auquel les partenaires peuvent se développer, et le déploiement d'un accompagnement leur permettant de construire leur autonomie institutionnelle et financière.** Pour remplir ce cahier des charges mixte, la SIDI s'appuie non pas sur des chargés d'investissement, mais sur des chargés de partenariats ayant une fonction de développement du portefeuille et de soutien vers l'autonomie, dans le cadre d'une relation de confiance qui s'inscrit dans le long terme.

Au plan financier, la SIDI contribue à augmenter les ressources financières de ses partenaires par des prises de participation, longues et sans exigence de rentabilité de court terme, des prêts, notamment en monnaie locale, et des garanties. Ce faisant, elle leur permet de remplir leur mission de développement de services financiers de proximité, de développement des chaînes de valeur agricoles, ou d'innovation en faveur de la lutte contre le changement climatique. Parallèlement à ce service financier, la SIDI apporte le plus souvent à ses partenaires un accompagnement direct assuré par ses chargés de partenariats, épaulés par une vingtaine de consultants bénévoles. Chaque année, les chargés de partenariats définissent avec la majorité des partenaires les enjeux et les objectifs d'accompagnement à atteindre au cours des douze mois suivants. La nature et les modalités de cet accompagnement dépendent de la situation et des besoins propres à chacun.

Enfin la SIDI complète cette offre par un accompagnement indirect, sous la forme de trois programmes d'assistance technique. Ceux-ci sont pilotés par les chargés de partenariats, et mis en œuvre par des consultants externes. Ils permettent de compléter l'offre de la SIDI par du temps ou de l'expertise dont elle ne dispose pas en propre, pour renforcer les capacités opérationnelles des partenaires, améliorer leur performance sociale et environnementale, et les soutenir dans la concrétisation de leur vision et de leur mission.



Aperçu global



- ✓ **En 2025, le nombre de partenaires du groupe SIDI (SIDI, Soluti, FEFISOL II) reste stable, avec 126 partenaires répartis dans 33 pays (127 dans 33 pays en 2024).**

L'ensemble des partenaires sont accompagnés, et 49 partenaires ont reçu un financement en 2025, contre 53 en 2024.

- ✓ **Les partenaires de la SIDI relèvent toujours en majorité du secteur de l'inclusion financière,** avec 83 IMF partenaires, pour 41 entités agricoles et 2 entités « climat » fournisseurs d'énergie solaire.

- ✓ **L'Afrique est restée la zone d'opération principale de la SIDI, avec 77 % des partenaires (62 % en 2024).**

Elle est suivie par l'Amérique latine, avec 13 % des partenaires (20 % en 2024).

- ✓ **15 nouveaux partenariats ont été développés (20 en 2024),** notamment au Bénin, à Madagascar, au Malawi, en Côte d'Ivoire, au Ghana, en RDC et au Guatemala, **et 16 ont été clôturés (idem 2024). Cela représente un renouvellement du partenariat d'environ 7 % globalement similaire aux années précédentes,** à l'exception de 2024, année exceptionnelle du point de vue des nouveaux partenariats dans l'historique de la SIDI.

- ✓ **La SIDI s'est engagée dans un nouveau pays : le Ghana. Elle y accompagne deux entreprises actives dans le secteur du cacao.**

Elle s'est retirée d'un pays : la Moldavie, en cédant ses parts au capital de l'IMF Microinvest. Cette cession est par ailleurs directement en phase avec le plan stratégique 2023-2026 qui prévoit la sortie complète de la SIDI de l'Europe de l'Est. La sortie du dernier partenaire restant dans la sous-région, l'IMF KRK au Kosovo, est en cours de finalisation en 2026.

- ✓ **Les nouveaux partenariats SIDI ont été développés principalement en Afrique de l'Ouest.** Ces partenariats concernent surtout la filière cacao, et découlent des efforts accrus de l'équipe SIDI sur la prospection dans le secteur agricole depuis deux ans.

- ✓ **La SIDI est actionnaire de 31 partenaires, et siège au conseil d'administration de 23.**

- ✓ **La SIDI est le 1^{er} investisseur international pour 33 % des partenaires**

- ✓ **Le partenariat stratégique avec Ethiquable,** qui avait démarré en janvier 2024, s'est poursuivi sur 2025 avec une enveloppe de financement augmentée de 1,2 M€ à 1,7 M€. Sept partenaires ont été à nouveau financés en 2025, comme en 2024 (montant décaissé : 1,94 M€). Le bilan réalisé fin 2025 est très positif et le doublement de l'enveloppe a été acté pour 2026.

- ✓ Sur le volet **Accompagnement des partenaires,** l'année 2025 a été très intense avec un volume d'activité en croissance de plus de 12 % par rapport à 2024. Ce sont en tout 46 projets d'assistance technique qui ont été contractualisés cette année (33 en 2024) pour un montant total d'engagements de 1,4 M€.



Financer en 2025

Une activité portée par le financement des filières agricoles

LE GROUPE SIDI DISPOSE DE TROIS PORTEFEUILLES DE FINANCEMENT :

- Le portefeuille d'investissement de la SIDI (capital, prêts et garanties).
- Le portefeuille de prêts de Soluti (vers 4 pays : Ouganda, Kenya, Tanzanie, Rwanda).
- Le portefeuille de prêts de FEFISOL II (auprès de partenaires de la SIDI et de Soluti).

Le portefeuille du groupe SIDI a légèrement diminué en 2025, en raison notamment d'une baisse des décaissements des prêts dédiés aux IMF. Les décaissements agricoles ont quant à eux augmenté de façon très significative.

Fin 2025, le portefeuille du groupe SIDI s'élevait à 54,8 M€, en recul de 2 % par rapport à l'année précédente (56 M€). Cette très légère baisse tient à plusieurs facteurs, notamment :

Pour la SIDI : le ralentissement de l'activité dans des zones touchées par des conflits (Proche Orient, Kivu) et la baisse des encours en Europe de l'Est conformément au plan stratégique (cession de la participation Microinvest), ont induit une baisse de 808 k€ de son portefeuille direct.

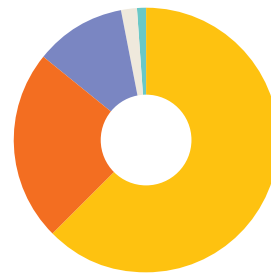
Pour Soluti : l'encours de 11,45 M€ a enregistré un recul de 12 % par rapport à 2024 (13,03 M€). Si Soluti a obtenu de nouveaux financements, fruits d'importantes négociations, certains ont été reçus trop tardivement pour être réinvestis dans l'année au profit des partenaires. Enfin l'équipe opérationnelle de Soluti était réduite à deux chargés de partenariats ne permettant pas un développement des activités aussi important que souhaité. Les nouveaux recrutements ont été effectués en fin d'année, ouvrant de nouvelles perspectives.

L'activité de financement du groupe SIDI s'est maintenue à un niveau très élevé.

L'activité est portée par le financement des filières agricoles : 28 partenaires agricoles ont été financés dans l'année pour près de 16 M€, soit une hausse de 70 % par rapport à l'année précédente (24 partenaires pour 9,3 M€ en 2024). L'intensité des décaissements agricoles s'explique à la fois par les retombées des efforts de prospection effectués par l'équipe SIDI depuis plus de deux ans ; par le fait que les prêts de campagnes agricoles ont des échéances de remboursement par nature plus courtes que pour la microfinance ; enfin l'envolée des cours des matières premières a augmenté significativement les besoins de fonds de roulement des partenaires, aboutissant à des niveaux plus élevés des prêts octroyés par la SIDI.

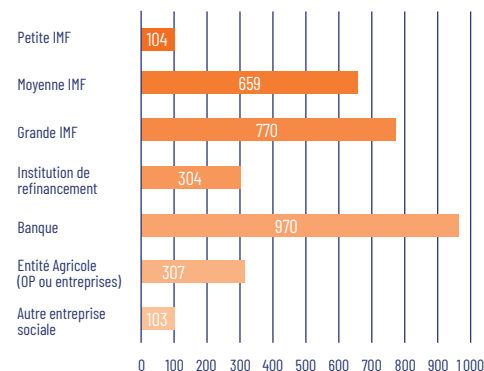
Parallèlement, les décaissements dédiés aux IMF étaient en recul avec 21 partenaires et 11,6 M€ décaissés. En 2024, 27 partenaires avaient été financés pour un volume de décaissement de 16,7 M€.

Le déploiement de FEFISOL II s'est bien intensifié : la part des financements FEFISOL II à des partenaires SIDI et Soluti a crû de 12 % entre 2024 et 2025, passant de 9,1 M€ à 10,2 M€. Sept nouveaux partenariats ont été signés, fruit d'un gros travail de renouvellement du portefeuille, notamment grâce à une bonne synergie avec Soluti.



RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE PAR RÉGION

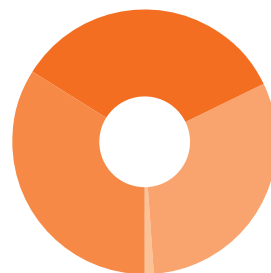
- 69 % Afrique subsaharienne au profit de 77 % des partenaires.
- 19 % Amérique Latine/Caraïbes, pour 13 % des partenaires.
- 8 % Bassin méditerranéen, pour 7 % des partenaires.
- 3 % Europe de l'Est } pour 1 % des partenaires
- 1 % Asie



INVESTISSEMENT MOYEN PAR TYPE DE PARTENAIRE EN MILLIERS D'EUROS (ENCOURS AU 31/12/2025)

Répartition par type d'investissement

- Les investissements en capital concernent 31 partenaires. Deux nouvelles prises de participations devraient aboutir en 2026.
- Les prêts en monnaie locale restent à une proportion importante : la SIDI les propose chaque fois que possible car cela permet de ne pas faire porter sur les partenaires le risque de change.



RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE PAR TYPE D'INVESTISSEMENT

- 27 % Participation
- 37 % Prêt en monnaie locale
- 35 % Prêt en devise forte
- 1 % Garanties



ENTRETIEN AVEC ROGER SILLIÈRES

membre du CPS de la SIDI en tant que consultant bénévole



« Cet engagement me permet de faire un pas de côté par rapport à mon expérience professionnelle »

Le CPS : instance stratégique de sélection des projets

Le Comité de présélection (CPS) de la SIDI a pour mission d'analyser de manière collégiale les demandes de financements qui lui sont soumises. Réunissant des membres de l'équipe Opérations de la SIDI et des consultants bénévoles, il évalue la viabilité économique, la gouvernance ainsi que l'impact social et environnemental des projets, puis transmet au comité de direction et au gérant de la SIDI une décision motivée ainsi que des recommandations.

Banquier de profession, Roger Sillières témoigne de son engagement au sein du Comité de présélection, qu'il a rejoint en 2025 et auquel il apporte ses compétences professionnelles ainsi que son expérience antérieure avec la SIDI.

Par quel chemin êtes-vous arrivé à la SIDI ?

Je travaille chez BNP Paribas depuis longtemps. J'ai découvert la SIDI en 2014, grâce à une collègue dont le job était de proposer à des salariés de la banque des missions de bénévolat. La SIDI a commencé par me confier des missions d'audit, d'assistance et de coaching à Madagascar, puis m'a sollicité en 2017 pour la représenter en tant qu'administrateur au Crédit Rural de Guinée, jusqu'en 2020 où je suis parti travailler en Nouvelle-Calédonie. À mon retour en France en 2025, le SIDI m'a proposé d'intégrer le CPS.

Quelle expertise apportez-vous au CPS ?

Travaillant dans la banque depuis presque 35 ans, j'ai une certaine capacité à mesurer les qualités d'une entreprise, son management, son marché, ses produits, ses marges, etc. Le fait d'avoir changé souvent de métier, de ville, de pays, m'a par ailleurs conduit à m'adapter à des personnes et des entreprises très différentes. Enfin, j'ai occupé plusieurs postes impliquant de prendre des décisions sur des dossiers. Or, dans un comité de présélection, au-delà de donner son avis, il faut être capable de convaincre les autres membres avec une grande éthique, comme si l'investissement provenait de notre argent personnel. Cet engagement est essentiel pour que les décideurs finaux puissent statuer en confiance.

Quel regard portez-vous sur votre participation à cette instance ?

Cette implication me permet de faire un pas de côté par rapport à mon expérience professionnelle. Quand on étudie un dossier pour le CPS, on doit rendre un avis même s'il manque des informations. À ce titre, mon expérience passée à la SIDI m'est très utile. Quand on a été sur le terrain, on sait très bien la difficulté à récolter tous les éléments, parce que les partenaires travaillent dans des conditions qui ne leur permettent pas toujours d'être précis. Je sais que je ne peux pas avoir les mêmes réflexes que dans une banque traditionnelle, car la SIDI accomplit sa mission dans des contextes compliqués, où les informations sont parfois lacunaires.

Que vous apporte cette expérience, sur un plan personnel ?

Cette collaboration me permet d'exercer mon activité dans un environnement différent, en valorisant plus fortement la performance sociale et environnementale par exemple. Cela me rassure aussi de voir à l'œuvre une structure comme la SIDI, dont le leitmotiv est « d'aller où les autres ne vont pas et d'investir patiemment », ce qui est de moins en moins fréquent. Enfin, quand on voit la qualité du travail réalisé par les chargés de partenariats dans des conditions parfois difficiles, on travaille soi-même avec beaucoup plus de modestie. De la même façon, que l'on ne peut être qu'impressionné par ce que les partenaires arrivent à faire avec si peu de moyens. Ce sont vraiment des leçons.

Accompagner en 2025

L'accompagnement des partenaires est l'un des deux piliers de l'engagement de la SIDI, en articulation avec le financement de projets. Chacun des 126 partenaires est suivi par un chargé de partenariats qui définit, selon les besoins identifiés en concertation, les enjeux de l'année et les objectifs d'accompagnement à atteindre.

Cette mission s'opère de deux façons : l'accompagnement « direct » assuré par la SIDI en propre, et l'accompagnement « indirect » mis en œuvre par des tiers.



L'accompagnement direct : des constantes et des évolutions

L'accompagnement direct revêt différentes formes, selon les types de structures et leurs besoins. Au quotidien, cet accompagnement est assuré à distance. Des missions de terrain sont régulièrement nécessaires afin d'aller plus en profondeur dans l'appui aux partenaires.

En 2025, 70 missions de terrain ont été réalisées (65 en 2024). Les chargés de partenariats effectuent des missions de suivi, particulièrement nécessaires dans le domaine agricole où les partenaires requièrent un accompagnement de proximité pour ajuster leurs demandes de financement à leurs besoins. Les partenaires fragiles, en phase de consolidation ou traversant une période de crise, bénéficient également d'un accompagnement plus étroit. Les missions de terrain permettent aussi aux représentants de la SIDI de rencontrer les équipes des structures et l'ensemble des parties prenantes de l'environnement du partenaire (producteurs, clients finaux, réseaux nationaux de microfinance, représentants de bailleurs nationaux et internationaux, banques centrales, ONG, etc.).

Par ailleurs, la SIDI participe aux instances de gouvernance de certaines organisations partenaires dans le long terme. En 2025, elle était actionnaire de 31 institutions et siégeait au conseil d'administration (CA) de 23. Elle y est représentée par des chargés de partenariats ou par des consultants bénévoles, souvent issus du secteur bancaire et bénéficiant d'une expertise à partager. Ses représentants peuvent également être amenés à participer à des comités, à la formation des autres membres du CA, à la planification stratégique ou à la construction du budget annuel de l'organisation. En 2025, le temps passé à l'appui à la gouvernance des partenaires est estimé à 320 jours, dont 195 jours effectués par des consultants bénévoles.

Le déploiement de bureaux régionaux dans quatre pays d'Afrique (Madagascar, Ouganda, Togo, Burundi) facilite cet accompagnement direct, tout en réduisant l'empreinte carbone liée aux voyages aériens. Soluti fournit également un appui direct à ses partenaires en Afrique de l'Est via son pôle d'assistance technique.

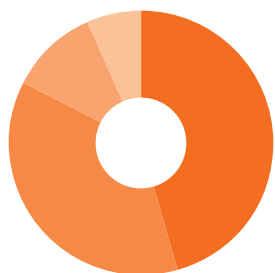


23 partenaires
où SIDI siège
au CA

70 missions
d'accompagnement

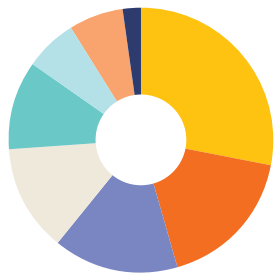
L'accompagnement indirect : un levier d'action efficace

À travers l'accompagnement indirect, la SIDI mobilise des ressources externes permettant de déployer du temps ou de l'expertise dont elle ne dispose pas en propre, afin de contribuer au renforcement des capacités des partenaires. Le temps de pilotage, de coordination et d'administration requis pour cette assistance technique (AT) étant rarement pris en charge par les bailleurs, la SIDI l'assume en grande partie sur ses fonds propres. En 2025, cet appui externe passait par trois programmes d'AT gérés par la SIDI : la fondation ACTES, le programme SSNUP, et la facilité d'assistance technique FEFISOL II. Grâce à ces programmes, la SIDI a engagé 46 nouveaux projets pour plus de 1,4 M€ en 2025 (35 projets pour 940 K€ en 2024).



RÉPARTITION DES 46 PROJETS D'AT PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

- 21 Afrique de l'Ouest
- 17 Afrique de l'Est et Australe
- 5 Amérique Latine
- 3 Bassin Méditerranéen



RÉPARTITION DES 46 PROJETS D'AT PAR THÉMATIQUE

- 13 Gouvernance et stratégie
- 8 Performance sociale et environnementale
- 7 Pratiques agricoles, certifications
- 6 Finance et management
- 5 Digitalisation
- 3 Produits et marchés
- 3 Gestion du risque
- 1 Gestion de crise

Fondation ACTES : soutenir les transitions

La fondation ACTES intervient en finançant des projets développés par des partenaires, ou en cofinçant des projets de plus grande ampleur avec un effet de levier auprès de bailleurs institutionnels. L'appui de la fondation est centré sur le renforcement des capacités des organisations en situation de fragilité, le soutien aux agricultures familiales et à l'agroécologie, l'accompagnement à la gestion de la performance sociale et environnementale (PSE). En 2025, la fondation ACTES a approuvé dix demandes de financement d'AT pour 115 k€. Elle a apporté trois cofinancements pour un budget total de 100 k€ à trois programmes d'appui pluriannuels impliquant le pilotage ou la participation de la SIDI : le programme TAPSA (Transition vers une Agroécologie Paysanne au service de la Souveraineté Alimentaire) porté par le CCFD-Terre Solidaire, le programme d'appui à la transition écologique conduit par le réseau africain MAIN, et un programme d'appui à la Performance Sociale et Environnementale pour l'institution de refinancement en microfinance SICSA.

SSNUP : protéger les petits exploitants

Lancé en 2020 pour quatre ans, le programme SSNUP déployé par l'ONG luxembourgeoise Ada Microfinance, vise à renforcer les filières agricoles, à améliorer la résilience des petits exploitants et à augmenter leurs revenus. Près d'une vingtaine de partenaires de la SIDI et de Soluti ont pu bénéficier de projets d'assistance technique dans ce cadre depuis 2022. La seconde phase du programme SSNUP, qui a démarré en mai 2025 pour quatre ans, va permettre à la SIDI de présenter de nouveaux projets dans la plupart de ses pays d'intervention. En 2025, elle a engagé 442 k€ pour 13 nouveaux projets portés par 10 partenaires (14 projets pour 418 k€ engagés en 2024). Ces projets ont été conçus et mis en œuvre par le pôle Accompagnement de la SIDI, en étroite collaboration avec le chargé d'AT de Soluti.

Fonds FEFISOL II : favoriser une agriculture résiliente en Afrique subsaharienne

Le fonds FEFISOL II déploie depuis 2023 une facilité d'assistance technique visant à soutenir des projets de renforcement des filières agricoles, à mettre en œuvre des pratiques agricoles, sociales et environnementales durables, à développer une offre de produits financiers adaptés, et réduire la vulnérabilité face au changement climatique. Cette facilité est dotée d'une enveloppe de 2,7 M€. En 2025, le nombre de projets déployés a été en forte progression : 20 nouveaux projets d'AT ont été lancés (8 en 2024), auprès de 18 partenaires dans 12 pays, pour un budget total de 769 k€ (298 k€ en 2024), dont 626 k€ financés par les bailleurs de la facilité (FISEA, BIO et DFC). Depuis le lancement de la facilité, 35 projets d'assistance technique ont été lancés auprès de 21 partenaires du fonds, pour un budget moyen de 38 k€ par projet.



ENTRETIEN AVEC BRILLANT RAKOTOARISON (Madagascar)

Ancien dirigeant dans le domaine de la finance à Madagascar, Brilliant Rakotoarison accompagne en tant que consultant la société anonyme **Vahatra**, née en 2024 pour assurer spécifiquement l'activité de microfinance précédemment gérée par l'ONG Vahatra.



Qu'est-ce qui vous a amené à devenir consultant pour la SIDI, et dans ce cadre administrateur de Vahatra ?

J'ai travaillé essentiellement dans le secteur financier à Madagascar. Mon dernier poste était directeur général de la SIPEM Banque. Une de mes missions au début était de transformer cette institution de microfinance en banque. J'y suis resté douze ans, jusqu'à ma retraite. Je connais la SIDI depuis cette époque, puisqu'elle en est fondatrice et en même temps actionnaire. Une fois retraité, Gabrielle Orliange, chargée de partenariats de la SIDI à Madagascar, m'a demandé si cela m'intéressait de continuer à travailler avec elle de manière bénévole, sous forme de conseil et d'appui technique. J'ai commencé par faire une première mission de reconnaissance, pour voir quelles étaient les forces, les faiblesses, les perspectives de Vahatra, puis j'ai eu des échanges intéressants avec les salariés de l'institution.

Je trouve que la synergie entre les actions de l'ONG sur le volet social et les services financiers de microfinance est particulièrement pertinente pour améliorer les conditions de vie des familles pauvres. Ce modèle m'a séduit et l'extension dans d'autres régions à plus grande échelle constitue un défi à relever qui m'anime particulièrement.

C'est ensuite que s'est concrétisé mon rôle d'administrateur, pour participer directement à la gouvernance de la structure. Je considère cela comme un renvoi d'ascenseur envers la SIDI, qui m'a beaucoup aidé dans mon parcours à la SIPEM Banque.

En quoi consiste aujourd'hui votre mission au sein de Vahatra ?

Après avoir obtenu son agrément en 2024, Vahatra S.A. a commencé à fonctionner comme IMF à part entière en 2025. Durant cette première année, j'ai aidé, à travers ma fonction d'administrateur, à la mise en place et à la mise en œuvre effective de tous les dispositifs lui permettant de bien fonctionner en tant qu'institution financière. Mon rôle est à la fois de veiller au respect des normes exigées par le régulateur, et de s'assurer de la pérennité et de la rentabilité de l'institution. Un des enjeux pour Vahatra aujourd'hui est de trouver les ressources nécessaires pour se développer. À travers ma connaissance du secteur financier à Madagascar, je donne des indications, des références, pour mobiliser des ressources. Sur ma suggestion, le conseil d'administration a organisé un atelier de réflexion stratégique pour définir le plan de développement de Vahatra sur trois ans. Ma mission au sein du conseil d'administration tourne surtout autour de ces aspects-là, mais j'oriente mon intervention au fur et à mesure, en fonction des besoins d'appui et de conseil.

Quelle est la spécificité de la fonction que vous remplissez, au service aussi bien de la SIDI que de Vahatra ?

Avec Gabrielle Orliange, qui est également membre du conseil d'administration de Vahatra S.A., nous sommes attentifs à la pérennité financière de l'institution ainsi qu'à l'exigence de sa mission sociale, tout en veillant à ce que celle-ci corresponde toujours aux valeurs et aux objectifs de la SIDI. Nous avons donc un rôle de pivot. Être engagé bénévolement me permet de partager et d'utiliser mes expériences passées avec beaucoup de recul, dans un rôle de conseil, mais aussi en mettant mon carnet d'adresses à disposition pour les relations institutionnelles et avec les partenaires techniques et financiers. Je remplis cette mission avec plaisir et passion. C'est enrichissant et, en tant que retraité, cela me permet de ne pas délaisser les exercices intellectuels et de continuer à être connecté au secteur financier.

01

Offrir la possibilité à chacun.e de devenir actionnaire engagé.e et d'utiliser le pouvoir dont il/elle dispose avec son argent pour agir.

02

Intervenir là où d'autres ne vont pas, dans des zones jugées difficiles ou à risque.

03

Donner le temps nécessaire aux partenaires, les financer et les accompagner, rester à leurs côtés en cas de crise, pour que leurs activités soient pérennes.

Les grands piliers de l'action de la SIDI

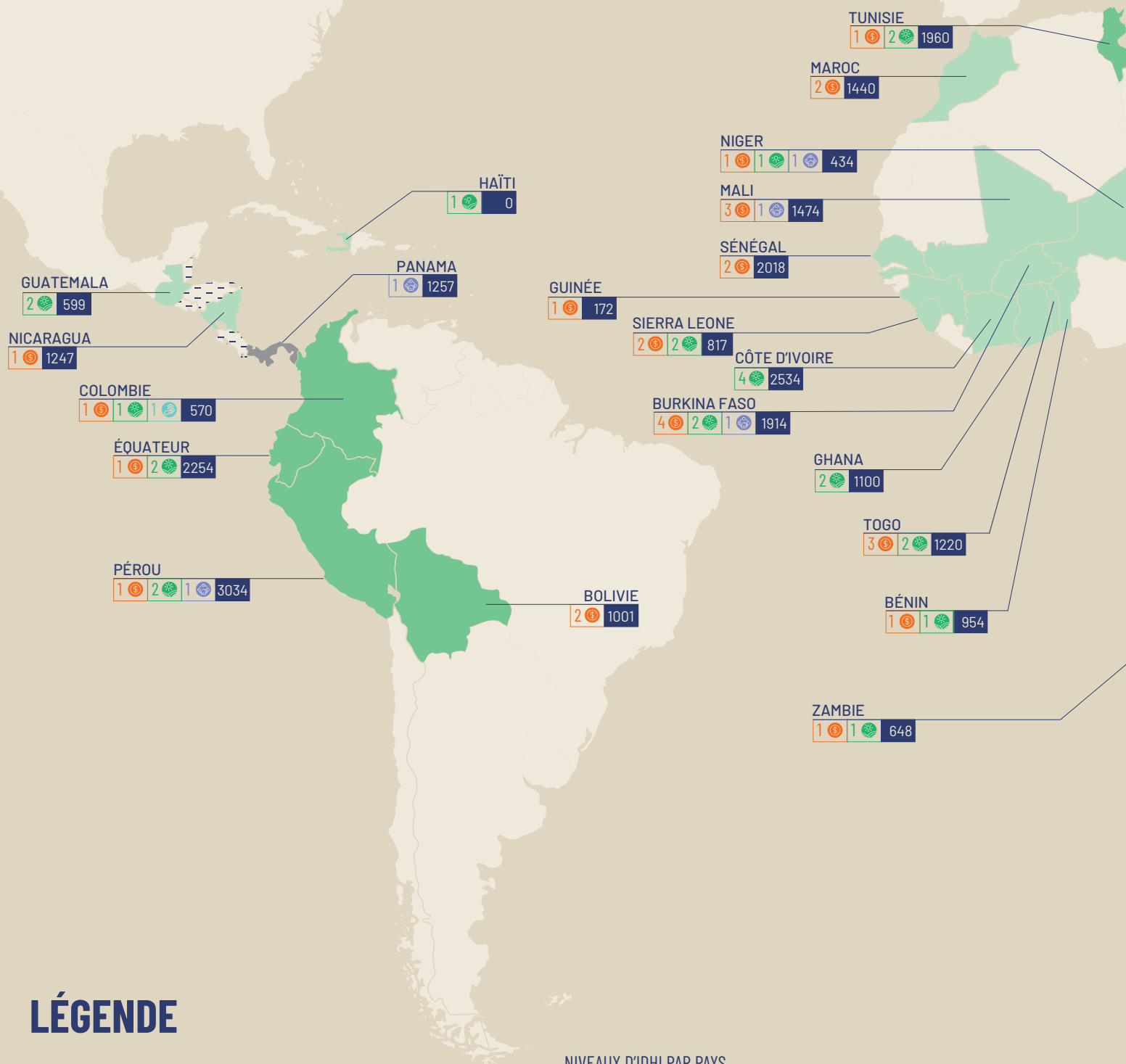
04

Au-delà du financement, accompagner les partenaires, en particulier les structures les plus petites et fragiles.

05

Donner la priorité au milieu rural, et cibler plus particulièrement le secteur agricole, notamment l'agriculture familiale.

Carte des partenaires



LÉGENDE

- 772** Encours de portefeuille du groupe SIDI par pays (en k€)
- Présence indirecte de la SIDI (via Instit. de refinancement)

- Institutions financières
- Entités agricoles
- Entreprises sociales
- Instit. de refinancement

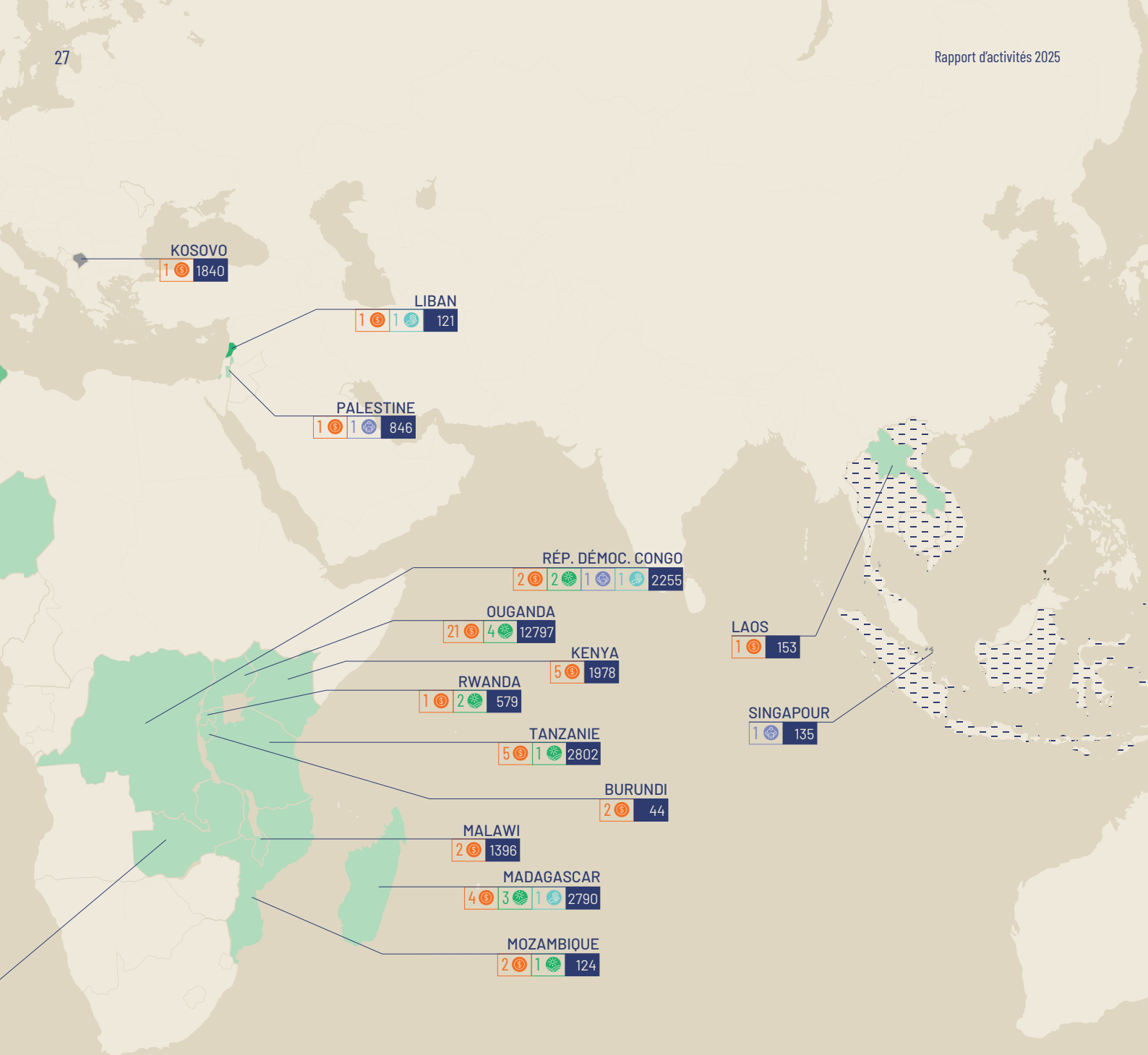
NIVEAUX D'IDHI PAR PAYS

(DONNÉES PNUD, 2023)

L'IDHI est préféré à l'IDH car il intègre une meilleure prise en compte des inégalités au sein d'un pays.

L'IDHI de la France est 0,836

- IDH très élevé > 0,8
- IDHI élevé > 0,7
- IDHI moyen > 0,55
- IDHI faible < 0,55
- Pas de donnée

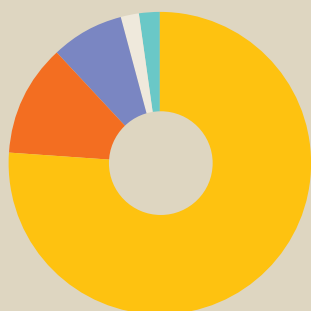


Instit. de refinancement multi-pays

2



SICSA	Amérique Centrale	1407
PHITRUST Asia	Asie du Sud-Est	135



ZONES D'INTERVENTION DES PARTENAIRES

- 77 % Afrique Subsaharienne
- 13 % Amérique Latine & Caraïbes
- 7 % Bassin méditerranéen
- 1 % Europe de l'Est
- 2 % Asie

Développer les services financiers de proximité

Les services financiers de proximité sont indispensables pour permettre aux populations vulnérables de développer leurs activités économiques et accroître leur résilience. C'est pourquoi l'appui à la structuration et à l'essor d'Institutions de microfinance (IMF), notamment les plus petites, peu ou pas financées par les autres acteurs traditionnels, demeure le cœur de métier de la SIDI.

Appuyant les acteurs de la finance inclusive depuis plus de 40 ans, la SIDI dispose d'un savoir-faire reconnu dans le soutien et le financement de structures en consolidation. Son modèle lui permet de faire preuve d'agilité et d'adapter son offre à une demande qui varie beaucoup selon les contextes. La SIDI peut ainsi proposer des prises de participation longues et sans contrainte de sortie, des prêts en monnaie locale, de la garantie, de l'accompagnement ou encore de la mise en réseau.

Quels services de microfinance appuyons-nous à la SIDI ?

88%

des IMF partenaires proposent des services non financiers à leurs clients (85 % en 2024)

Les services non financiers recouvrent par exemple des services d'éducation financière, de formation à la gestion d'entreprise, de mutuelle de santé etc. Des services essentiels qui contribuent en retour au renforcement économique des bénéficiaires comme à leur résilience.

73%

de leur portefeuille est dédié en moyenne aux activités génératrices de revenus, comme en 2024

Ces activités génératrices de revenus concernent d'abord l'agriculture, le commerce, ou l'artisanat. En investissant dans ces IMF, nous participons activement au développement économique des zones ciblées et à l'autonomisation des populations qui y vivent.

45%

des IMF proposent des produits d'épargne volontaire (47 % en 2024)

L'épargne est un service très important pour les populations vulnérables car elle leur permet de se protéger contre les éventuels accidents et de planifier leurs dépenses.



83 partenaires œuvrent pour l'inclusion financière

(86 en 2024)



77% du portefeuille consolidé



42% des décaissements de l'année



53% des IMF ont un ciblage rural⁽¹⁾

(47 % en 2024)



63% des IMF sont de petite taille⁽²⁾

(64 % en 2024)



10,3 millions de bénéficiaires dont

50% de femmes et

45% ruraux

(respectivement 52 % et 49 % en 2024)

(1) Au moins 50 % de leurs clients sont ruraux

(2) IMF de petite et moyenne taille (actifs inférieurs à 50 M€)

En Ouganda, EBO SACCO renforce sa plus-value sociale et environnementale

La coopérative ougandaise EBO SACCO propose aux petits agriculteurs de la région d'Ankole (sud-ouest du pays) des prêts en soutien à des projets ambitieux socialement et environnementalement. En 2025, cette IMF exemplaire dans sa gestion a bénéficié d'un prêt de Soluti, filiale de la SIDI, et du fonds FEFISOL II.



Malgré les bonnes performances de son économie depuis plusieurs décennies, l'Ouganda fait face à une pauvreté persistante, 60 % de la population vivant toujours sous le seuil international de pauvreté. Dans ce contexte, l'agriculture, pilier de l'économie nationale, demeure un enjeu de premier plan pour une majorité d'habitants. Fondée en 2008, la coopérative EBO SACCO fournit à ses membres, issus principalement de communautés rurales et agricoles, des services financiers durables et de qualité leur permettant d'améliorer leurs conditions de vie tout en préservant l'environnement. La structure réunit aujourd'hui 20 000 emprunteurs actifs et 100 000 déposants.

Dotée de 18 agences, dont 17 implantées en zone rurale dans la région d'Ankole, EBO SACCO agit au service des communautés les plus éloignées des circuits financiers traditionnels. Sa gouvernance démocratique, qui repose sur les principes coopératifs d'entraide, de contrôle par les membres et d'adhésion ouverte, garantit le respect par la structure de sa mission sociale. Traduisant en actes concrets le partage de la valeur créée collectivement, la structure redistribue une partie de ses bénéfices à ses membres sous forme de dividendes. En parallèle, EBO SACCO porte des programmes d'éducation financière, de financement agricole et d'autonomisation des femmes. Ces dernières sont au cœur de l'engagement de la coopérative : sa présidente est une femme et 43 % des emplois sont occupés par des femmes.

Préoccupée par l'enjeu environnemental, EBO SACCO propose des prêts agricoles pour des initiatives respectueuses de l'environnement, tels que l'achat d'engrais biologique, le paillage pour conserver l'humidité des sols, ou encore les investissements dans le biogaz et l'énergie solaire. Face aux menaces de pénurie d'eau causées par le changement climatique, la coopérative finance également l'acquisition par les ménages de pompes solaires et de systèmes de stockage d'eau afin d'irriguer leurs cultures, abreuver leur bétail et couvrir leurs besoins quotidiens.

Pour renforcer sa transparence en matière de gestion et faciliter l'accès des membres à ses services, en particulier dans les zones reculées, EBO SACCO a digitalisé ses systèmes d'épargne et de crédit. Cette appropriation des technologies numériques témoigne de la maturité de cette IMF, qui est aussi la plus grande coopérative d'épargne et de crédit (SACCO) communautaire d'Ouganda en termes de bilan, de portefeuille de crédits, d'adhérents et de couverture géographique. À ce titre, elle est la première coopérative d'épargne et de crédit dans le pays à recevoir une licence officielle de la Banque centrale d'Ouganda, qui constitue une reconnaissance importante de la professionnalisation de l'organisation.

Accompagnée par la SIDI depuis 2023, EBO SACCO a bénéficié en 2025, via Soluti et le fonds FEFISOL II, d'un prêt de 600 k€ qui lui permettra d'augmenter son portefeuille de crédits, renforçant ainsi son impact économique et social auprès des membres. La coopérative a par ailleurs reçu une réponse favorable du programme SSNUP (cf p23) pour un financement de 61 k€ destiné à accélérer l'adoption de pratiques agricoles modernes dans les filières laitière et bananière, et ainsi améliorer le niveau de vie des petits agriculteurs et de leur famille.



En Colombie, Confiamos consolide son organisation et déploie son action

L'institution de microfinance (IMF) Confiamos, fondée en 2016 dans les régions rurales de Nariño et Putumayo (sud du pays), a poursuivi en 2023 les changements structurels amorcés en 2023 pour développer et sécuriser son engagement auprès de ses clients, essentiellement des femmes (53 %) dans des zones rurales (71 % des bénéficiaires).

Partenaire de la SIDI depuis 2023, Confiamos a pour objet la fourniture de services de financement à des petits entrepreneurs, majoritairement des femmes en zone rurale, dont les activités d'agriculture et d'élevage constituent les principales sources de revenus. Animée par des valeurs d'engagement, de transparence et de responsabilité, cette IMF a pour particularités de proposer une offre basée sur la confiance et l'empathie, de travailler sans agences physiques, hormis pour le siège de la structure, et de fonder son action sur des outils technologiques adaptés au mode de travail nomade de ses agents de crédit. Cette structuration flexible présente des atouts, mais expose également à des risques, et met Confiamos au défi de garantir une croissance saine.

En 2023, à l'initiative de la SIDI, Confiamos a confié à un **cabinet de conseil régional la réalisation d'un diagnostic institutionnel**, organisationnel et opérationnel afin d'identifier des leviers pour une croissance maîtrisée, dans l'objectif d'augmenter le nombre de bénéficiaires soutenus car les besoins restent considérables dans cette région. Le rapport mettait en évidence différents axes de renforcement, en termes administratif, commercial, financier et d'impact social. La structure a mis en application ces préconisations dès 2024 et jusqu'en 2025, notamment en recrutant un auditeur interne, un analyste de risques et une personne en charge des fonctions opérationnelles. Elle a également renforcé ses procédures internes et réorganisé certains pôles. Par ailleurs, les prêts accordés par la SIDI ont attiré vers l'IMF des investisseurs internationaux comme Global Partnerships, Envest ou Kiva, et des discussions ont été entamées avec d'autres bailleurs locaux et internationaux.

Au-delà de cette réorganisation, Confiamos s'est également lancée dans des projets innovants. Elle a par exemple créé un nouveau produit Fintech, CONFIA+, permettant d'octroyer des prêts dans un délai de deux à trois jours, grâce à une méthodologie d'analyse « scoring » (une analyse par notation du risque), à destination en particulier des personnes vivant en zone reculée.

Depuis 2023, Confiamos a augmenté son portefeuille de 1,7 à 5,9 M€, en passant de 2 588 à 10 429 clients et de 26 à 84 employés. Ces résultats ont notamment été rendus possibles grâce à la mise en œuvre de trois projets d'appui technique (diagnostic organisationnel, signature d'un pacte d'actionnaires, création d'une fonction risque) et aux deux prêts d'environ 280 k€ accordés par la SIDI.

Aujourd'hui, l'IMF maintient un bon rythme de croissance et repose sur un modèle économique équilibré, contribuant à renforcer l'accès au crédit des personnes qui en sont les plus éloignées, notamment les femmes.

Outre ces résultats positifs, Confiamos a également su renforcer ces dernières années sa performance sociale et environnementale, en recrutant un responsable dédié à ces enjeux et en créant un pôle dédié à cet objet. Les avancées sont remarquables :

- redéfinition de l'outil de mesure de la pauvreté PPI (Poverty Probability Index),
- mise en place de formations et d'ateliers pratiques pour les employés et clients sur les enjeux climatiques et agricoles,
- élaboration de politiques et manuels internes,
- implémentation de nouveaux projets avec l'appui d'autres organisations : intégration d'un logiciel pour mesurer le risque climatique des clients, mise en place d'un système de gestion des risques sociaux et environnementaux, formations sur la finance verte.

Aujourd'hui, la SIDI envisage le déploiement de deux nouveaux projets d'accompagnement relatifs à un nouveau plan stratégique et à la performance sociale et environnementale de Confiamos. Un troisième prêt est par ailleurs en cours d'étude.



La SIDI accompagne l'évolution de KAFO JIGINEW, IMF phare du Mali

Née en 1987 à Sikasso (sud-est du Mali) pour permettre à des personnes aux revenus modestes d'accéder à des services financiers de proximité, Kafo Jiginew occupe une place centrale parmi les institutions financières citoyennes du pays. Elle poursuit aujourd'hui son évolution et sa modernisation.

Au Mali, pays marqué par un taux de pauvreté élevé, l'action de Kafo Jiginew apparaît comme essentielle. Composée de 19 caisses villageoises réparties dans cinq délégations régionales, cette institution mutualiste d'épargne et de crédit permet à des petits paysans, artisans et commerçants d'accéder à des services d'épargne, de crédit, de micro-assurance et de transfert d'argent afin d'améliorer leurs conditions de vie. Si la structure, créée dans une région cotonnière, conserve un ancrage agricole fort, son action s'étend aux zones urbaines.

Devenue le premier réseau de caisses villageoises mutualistes du Mali, elle réunissait environ 482 000 membres (dont 65 % en zone rurale), 107 000 épargnants actifs et 42 000 emprunteurs fin 2025. Forte de sa taille et d'un réseau de 153 points de service, Kafo Jiginew joue un rôle fondamental dans le financement et la modernisation de l'agriculture malienne. La majorité des machines agricoles et tracteurs du pays sont ainsi financés grâce à des crédits long terme octroyés par l'IMF. Par ailleurs, celle-ci s'est lancée dans sa transformation digitale via la mise en place d'une offre de services accessibles à partir de téléphones mobiles (informations via sms, octroi de crédit, transferts de fonds, paiement, recharge de crédit téléphonique...). Ces services permettront de faciliter l'accès aux services pour des personnes éloignées des caisses et points de service et de limiter leurs besoins de déplacements, avec des gains de temps et de sécurité.

Le partenariat entre Kafo Jiginew et la SIDI a débuté en 2017 avec l'octroi d'un prêt subordonné de 1 million d'euros, suivi de deux autres en 2019 (572 k€) et en 2023 (305 k€ avec la SIDI et 762 k€ avec FEFISOL II). Cette même année, la SIDI a accompagné l'IMF dans la réalisation d'une étude d'impact visant à évaluer les effets perçus de son action par ses clients, notamment sur leurs revenus, leurs conditions de vie ou encore leur confiance en eux. Les résultats de l'étude placent cette IMF au 4ème rang parmi les institutions africaines participantes. Plus récemment, ce partenariat s'est centré sur l'actualisation de la cartographie des risques, dont la dernière version remontait à 2017. Or, de nouveaux risques peuvent menacer la stabilité opérationnelle de Kafo Jiginew. En effet, l'IMF évolue dans un contexte économique et sécuritaire difficile : les attaques djihadistes dans le pays ont des effets importants sur la sécurité des personnes et des biens, sur les taxes dans certains lieux et sur la disponibilité en carburant.

Le renouvellement de financement en prêt SIDI & FEFISOL II s'inscrit en effet dans un contexte politique et financier particulier : trois pays du Sahel dont le Mali sont pilotés par des juntas militaires. En raison des tensions avec la France et d'autres pays ouest-africains engendrées par ces coups d'États, les missions SIDI dans ces pays sont rendues difficiles. La dernière au Mali date de 2023. Sur le plan monétaire, les trois pays ont exprimé leur volonté de créer une monnaie commune impliquant d'abandonner l'Union Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) constituée avec d'autres pays, ce qui constitue une incertitude supplémentaire.

La SIDI a mobilisé 70 k€ d'assistance technique pour aider Kafo Jiginew à améliorer l'identification et l'atténuation des risques, en prenant en compte les menaces ayant trait au contexte politique et sécuritaire, mais aussi aux nouveaux canaux numériques. Cette mission a abouti à l'élaboration d'un cadre complet de gestion des risques, qui inclut l'actualisation de la cartographie des risques, l'amélioration de la conformité réglementaire, la mise en place d'un outil de mesure et la production d'un manuel de gestion des risques. Cet appui a également conduit à former les équipes afin de leur donner l'autonomie nécessaire à la gestion des risques futurs à travers un plan de continuité.



Développer les chaînes de valeur agricoles

Soutenir l'agriculture, un levier de l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables.

Secteur jugé trop risqué ou peu rentable par de nombreux investisseurs, l'agriculture et, en particulier, l'agriculture familiale, joue pourtant un rôle majeur dans l'essor des zones dans lesquelles nous intervenons.

L'agriculture familiale répond en effet aux trois grands défis posés à l'agriculture :

- Des exploitations agricoles diversifiées, donc plus résilientes aux aléas du climat mais aussi du marché, et gages d'une meilleure préservation des ressources naturelles et de biodiversité.
- Le maintien d'emplois rémunérateurs en zones rurales, y compris pour les femmes, dans un contexte d'exode massif vers des villes surpeuplées et offrant peu d'opportunités professionnelles de qualité.
- La souveraineté alimentaire, l'exploitation produisant d'abord pour satisfaire les besoins du ménage.

C'est pourquoi la SIDI s'est engagée depuis de nombreuses années déjà dans le développement des chaînes de valeur agricoles. Nous choisissons de financer et d'accompagner des entités agricoles, en particulier des organisations de producteurs, ou des PME à fort impact social et environnemental s'approvisionnant auprès de petits exploitants familiaux.

Ainsi, nous contribuons à renforcer les pratiques agricoles durables et résilientes face au changement climatique et soutenons l'agroécologie comme modalité de production agricole.

41 partenaires en 2025,

Organisations de producteurs et PME à fort impact social et environnemental
(37 en 2024)

22% du portefeuille du groupe SIDI

(19 % en 2024)

58% du nombre de décaissements en 2025

(34 % en 2024)

248 754 petits producteurs soutenus,

(201 669 en 2024)

dont **21%** de femmes

(20 % en 2024)

85% des partenaires sont certifiés Agriculture biologique

(84 % en 2024)

74% sont certifiés Commerce équitable

(72 % en 2024)

Deux certifications qui valident une production agricole durable et un travail digne, et qui permettent aux organisations de producteurs partenaires de bénéficier de meilleurs prix. En particulier, les primes liées à la certification équitable permettent de financer des projets de développement local ou communautaire comme des écoles ou des centres de santé.

69% des entités agricoles appuient les producteurs à la mise en place de pratiques agroécologiques

(76 % en 2024)

L'agroécologie regroupe un ensemble de pratiques agricoles visant à utiliser au maximum les fonctionnalités offertes par la nature, tout en diminuant les pressions sur l'environnement et en préservant les ressources naturelles.

90% des organisations de producteurs proposent des services complémentaires à leurs bénéficiaires

(comme en 2024)

Il peut s'agir de services d'alphabétisation, de formations aux différentes techniques agricoles, de services spécifiquement dédiés aux femmes ou aux jeunes... Autant de services qui contribuent directement au développement local.

Focus nouveau pays : le Ghana

Le dicton populaire selon lequel « le cacao est le Ghana et le Ghana est le cacao » traduit une réalité très contrastée. Bien que produisant 15 % du cacao mondial, le pays perçoit seulement 1,5 % des bénéfices annuels de l'industrie mondiale du chocolat, au détriment des producteurs de cacao dont 35 à 45 % vivent sous le seuil de pauvreté. Par ailleurs, l'expansion de la culture du cacao depuis trente ans a entraîné la destruction de 65 % du couvert forestier du pays ainsi qu'une perte de biodiversité, une dégradation des sols et une augmentation des émissions de CO2. Aujourd'hui, les producteurs de cacao ghanéens sont soumis à la fois aux effets toujours plus prégnants du changement climatique et aux fluctuations des cours du cacao. La SIDI, nouvellement présente dans ce pays, a choisi d'accompagner deux entreprises porteuses de fortes ambitions économiques, sociales et environnementales.

Fairafric, fer de lance du chocolat bio équitable au Ghana

La création en 2016 de l'entreprise Fairafric visait à concentrer au Ghana la plus grande part des bénéfices tirés de la culture du cacao. La construction en 2020 d'une chocolaterie a permis d'internaliser la majeure partie des étapes de production, et ainsi de renforcer la valeur ajoutée locale et améliorer la situation socio-économique des producteurs. Les primes (commerce équitable, bio) versées par l'entreprise ont contribué à la réalisation de projets communautaires dans les domaines de la formation et de l'éducation, du social, de la santé, de l'eau et de l'assainissement.

Fin septembre 2025, le chiffre d'affaires de Fairafric (3,8 millions d'euros) avait déjà dépassé celui de l'année 2024 (3,1 millions d'euros). Fairafric rassemble plus d'un millier de producteurs et des salariés employés localement (presque 300 personnes), principalement au niveau de la chocolaterie. Outre son impact économique et social, l'entreprise porte depuis sa création un engagement environnemental fort, marqué par la certification bio, l'évolution vers une culture 100 % agroforestière, l'utilisation de l'eau de pluie et le recyclage des eaux usées, mais aussi l'installation de panneaux solaires et le non-recours aux emballages plastiques.

Cette dynamique prometteuse a convaincu la SIDI d'accorder à l'entreprise un premier prêt de 300 000 euros sur 7,5 mois. À la suite de ce premier contrat, des investissements en capital pourraient être envisagés.

Avec Fairafric, la SIDI dispose d'un partenaire produisant des volumes de cacao inférieurs à ceux de l'entreprise Adom (lire ci-contre), mais qui est plus avancé sur la voie agroécologique, qui favorise une forte valeur ajoutée locale et qui bénéficie de débouchés relativement sécurisés.



Adom porte de nouveaux objectifs sociaux et environnementaux

L'entreprise Adom collecte les fèves de cacao auprès d'un réseau de 27 000 producteurs regroupés en 16 unions de coopératives qui sont actionnaires majoritaires au capital de la société. Le cacao collecté par Adom est mieux rémunéré que la moyenne du secteur grâce aux certifications (Équitable, Rainforest alliance, bio plus récemment). Les primes obtenues permettent également de faciliter la mise en œuvre de formations et de services aux producteurs.

Avec un prêt de 800 k€ sur quatre mois, la SIDI finance l'approvisionnement dans un contexte de crise du financement du cacao, habituellement organisé par la structure parapublique qui régit le secteur au Ghana. Un accompagnement technique sur la mise en place de l'agroforesterie est maintenant à l'étude.



En Équateur, le pari de la croissance d'Asoprocac



Dans le cadre de son partenariat avec Ethiquable, la SIDI accompagne l'organisation de producteurs ASOPROCAC pour lui permettre de soutenir le développement de son activité.

Située dans la province de Manabí (à l'ouest du pays), ASOPROCAC est spécialisée dans la production d'arachide et de café certifiés biologique et équitable, issus de variétés locales adaptées au sol de la zone, et cultivés selon des pratiques agricoles ancestrales respectueuses de l'environnement. Fondée en 2008 par six producteurs, cette coopérative de très petite taille réunissait, fin 2025, 84 producteurs (60 % de café et 40 % d'arachide). Forts de leurs savoir-faire techniques et de leur maîtrise de la gestion des terres, ceux-ci ont développé des produits reconnus pour leur qualité.

Disposant d'un ancrage local important, ASOPROCAC est gérée directement par les membres producteurs, avec l'appui de l'ancien représentant légal, qui gère les processus de certification bio et d'une employée à temps partiel chargée de la gestion administrative et fiscale.

En accompagnant les producteurs dans des pratiques agricoles durables et en leur donnant accès à un marché rémunérateur via les certifications bio et équitable, l'organisation contribue fortement à leur autonomisation et à l'amélioration de leurs conditions de vie, tout en les accompagnant dans l'adaptation au changement climatique.

ASOPROCAC offre un large panel de services aux producteurs. Sur le plan social, la coopérative organise différentes activités en faveur des communautés (par exemple, des séances de sensibilisation à des enjeux de santé). ASOPROCAC investit continuellement dans les infrastructures nécessaires à la production et au conditionnement de l'arachide et du café (usine, machines). Pour la première fois en 2025, l'association a assuré l'ensemble du processus d'exportation pour le café, auparavant externalisé, ce qui

va permettre de réduire les coûts opérationnels au bénéfice de ses membres. ASOPROCAC participe également à l'aménagement des routes aux alentours afin de faciliter l'acheminement de l'arachide et du café.

Sur le plan environnemental, ASOPROCAC a mobilisé des fonds publics via la Banque Mondiale pour l'installation d'un système d'irrigation sur 25 hectares de parcelles d'arachide. Il s'agit d'un moyen essentiel pour atténuer les effets néfastes du changement climatique que subissent les producteurs, particulièrement en saison sèche, et pour sécuriser leurs revenus.

Depuis sa création, ASOPROCAC s'est financée uniquement avec les excédents tirés des campagnes précédentes et les avances d'Ethiquable, qui demeure son seul client. Le manque de financement et les conditions de production actuelles ne permettent pas d'envisager une augmentation significative de sa production ni la diversification de son carnet de clients, alors que la région bénéficie d'un climat et de sols qui favoriseraient une production d'arachide plus importante. Pour y parvenir, la coopérative doit dépasser certaines faiblesses structurelles, notamment un fonds de roulement insuffisant et un besoin de montée en compétences pour assurer sa gestion comptable.

Dans le cadre de son partenariat stratégique avec Ethiquable, la SIDI a accordé à ASOPROCAC un premier prêt de 100 kUS\$ pour financer sa campagne d'arachide 2024, puis un second de 132 kUS\$ pour les campagnes d'arachide et de café 2025. Outre ces prêts, la SIDI a structuré fin 2024 une assistance technique autour de la fonction administrative et comptable, afin de mettre en place un suivi rigoureux de l'activité, préalable indispensable à un changement d'échelle.

La SIDI souhaite poursuivre son engagement aux côtés d'ASOPROCAC, qui se mobilise sans relâche pour améliorer l'activité productive et les conditions de vie des membres et de leur communauté.

L'action ambitieuse d'ECAM pour rendre plus durable la production de cacao ivoirienne

Figurant parmi les coopératives de cacao les plus engagées de Côte d'Ivoire en matière sociale et environnementale, ECAM multiplie les projets en faveur d'une agriculture source d'impacts positifs pour l'environnement, tout en permettant aux producteurs de vivre dignement. Une démarche exemplaire pour ce pays qui produit 35 à 40 % du cacao mondial.



Créée en 2004 à Méagui (sud-ouest du pays), la coopérative agricole ECAM a pour objectif le renforcement de l'autonomie financière de ses membres. Très attractive du fait des avantages qu'elle leur offre (primes, accès à des marchés certifiés), elle réunissait 3 110 producteurs sur la campagne 2024-2025. La coopérative, partenaire de la SIDI depuis plus de 10 ans, a pour atout son lien étroit avec ses acheteurs, assurant des débouchés stables et à forte valeur ajoutée à ses producteurs membres, et lui ayant permis également d'obtenir récemment l'agrément pour la vente à l'exportation. Elle subit néanmoins, comme ses homologues, une baisse structurelle de la production cacaoyère due au changement climatique et au virus du *swollen shoot* (virus particulièrement contagieux transmis par les cochenilles, et difficilement curable), dans un contexte de très forte volatilité des prix.

Face à l'augmentation de ses besoins de financement, la SIDI et son fonds FEFISOL II ont multiplié par 5,3 le financement octroyé à ECAM en trois ans, passant à 800 k€ en 2025. Grâce à ces fonds, la coopérative peut mener à bien ses campagnes agricoles, mais aussi mettre en œuvre des projets à visée sociale et environnementale. La coopérative déploie ainsi de nombreux programmes de durabilité, notamment sur la sensibilisation au travail des enfants, l'autonomisation économique des femmes avec la diversification de leurs sources de revenus, les droits fonciers, l'agroforesterie ou encore l'apiculture.

ECAM est notamment partie prenante du projet FOCA, dont l'objectif est d'améliorer, de manière participative, les règles communautaires de tenure foncière. Le but est d'optimiser l'octroi de certificats fonciers par l'Etat, et ainsi sécuriser les investissements agricoles. L'année 2025 a été marquée par la signature d'un accord de partenariat entre la coopérative ECAM, la SIDI et l'association ASAPSU : ce partenaire du CCFD-Terre Solidaire travaille depuis plusieurs années sur les possibilités de sécurisation foncière rurale dans la région. Une étude de diagnostic sur les droits détenus ou acquis par les membres d'ECAM a été lancée et permettra de poser les bases sur lesquelles co-construire des conventions de gestion traditionnelle des terres.

En parallèle, ECAM s'est associée au projet innovant PSECACAO porté par l'association Nitidae et l'acheteur Edelsource qui doit permettre de rémunérer les producteurs de cacao pour les services environnementaux qu'ils rendent en conservant et restaurant la biodiversité grâce aux arbres d'ombrage ou fruitiers plantés dans leurs parcelles. Le projet consiste d'abord à évaluer le niveau de biodiversité de la parcelle et de captage de carbone qui en découle ; les mesures obtenues permettent ensuite de chiffrer le paiement pour services environnementaux (PSE) à verser par les acheteurs internationaux. Cette mesure incitative a d'ores et déjà permis de débloquer des primes de la part de plusieurs acheteurs internationaux, améliorant ainsi les revenus des producteurs engagés dans des démarches vertueuses.

Enfin, ECAM développe un projet d'apiculture qui illustre parfaitement les synergies entre objectifs sociaux, agroforesterie et préservation de la biodiversité. Cette activité permet à la fois de créer de nouvelles sources de revenus pour les membres de la coopérative, de réduire encore l'utilisation de produits phytosanitaires étant donné la sensibilité des abeilles ; d'améliorer la pollinisation des arbres fruitiers ; de ralentir le développement du *swollen shoot* car les arbres d'ombrage ou fruitiers font « barrière » entre les cacaoyers. In fine la résilience des plantations cacaoyères grâce à l'agroforesterie s'en trouve encore renforcée.





Innover pour lutter contre le changement climatique

Climat : la SIDI déploie sa stratégie

Intervenant dans des territoires soumis à des désordres ou pressions environnementaux, qui précarisent et fragilisent davantage les populations locales, la SIDI a intégré les enjeux liés à la transition écologique et sociale à sa stratégie partenariale dès 2016. Cet engagement s'est traduit, dans les années qui ont suivi, par un soutien multidimensionnel aux organisations vertueuses d'un point de vue environnemental.

S'appuyant sur les impacts positifs de cette dynamique, le plan stratégique 2023-2026 de la SIDI a fait de l'atténuation et l'adaptation au changement climatique l'un des trois piliers de sa mission sociale. Cette ambition l'a conduite à renforcer l'accompagnement des partenariats existants pour leur permettre de relever ces défis. Les remontées des partenaires de la SIDI ont révélé la détermination d'une grande partie d'entre eux à renforcer la résilience climatique de leurs clients, et mis en évidence de besoins significatifs en termes de financements et de montée en compétence pour faire face au changement climatique.

Le déploiement de cet accompagnement, à la fois technique et financier, s'opère en deux phases. La première, qui s'est achevée fin 2024, a permis de comprendre les besoins du marché, d'affiner les propositions d'investissement et d'accompagnement, et d'engager le travail avec cinq partenaires, pour un montant total d'environ un million d'euros. La seconde, qui s'étend jusqu'à fin 2026, vise à accompagner un nombre croissant d'initiatives, en mettant l'accent sur celles orientées vers la biodiversité, leur impact étant souvent plus significatif et vertueux, notamment en termes d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Une vingtaine de partenaires ont fait état de besoins sous la forme de prêts, de subventions ou d'accompagnement. Leurs projets concernent des installations solaires de grande taille, la gestion des déchets et des eaux usées, le développement de portefeuilles de crédits verts, la modernisation des systèmes d'information, ainsi que la création de pépinières et la formation à des pratiques agricoles plus vertueuses comme l'agroforesterie.

Maroc : face aux sécheresses, Attadamoune renforce la résilience des petits producteurs

Afin de répondre à ses objectifs stratégiques en matière de climat, la SIDI a accompagné l'institution de microfinance Attadamoune depuis 2023 sur des enjeux d'adaptation au changement climatique en zone rurale. En 2025, un bilan a pu être réalisé pour mesurer les résultats des activités menées à cette fin.

Partenaire de la SIDI depuis 2000, l'institution de microfinance Attadamoune accompagne notamment des agriculteurs évoluant dans un contexte de sécheresse chronique. En 2023, la SIDI et FEFISOL II lui ont octroyé une enveloppe de un million d'euros, dans le cadre du projet pour « la Réduction de la vulnérabilité climatique des producteurs d'Attadamoune et l'amélioration de la gestion des risques environnementaux », conçu pour aider les producteurs à renforcer leur résilience face aux changements climatiques via des pratiques agricoles résilientes et une meilleure gestion de l'eau, des sols et de l'énergie. 146 petits producteurs (cultures, élevage ou mixte) ont ainsi bénéficié d'un « crédit vert » visant à mettre en place des pratiques agricoles durables (systèmes d'irrigation goutte-à-goutte, pompes solaires, serres hydroponiques, rotation et diversification des cultures, etc.).

Une enquête menée en 2025 auprès des bénéficiaires du projet a révélé sa bonne appropriation : 99 % des producteurs ont intégré au moins une technique diffusée dans le cadre du projet, et 75 % ont diversifié leurs productions en introduisant de nouvelles cultures ou activités d'élevage, renforçant ainsi leur résilience. D'un point de vue économique et social, 93 % des producteurs affirment avoir augmenté leurs revenus agricoles et 95 % avoir vu leur niveau de vie s'améliorer. Aux plans agricole et climatique, plus de 95 % des producteurs constatent un gain de rendement, et 75 % une plus grande capacité à faire face aux aléas climatiques. Les bénéficiaires sont favorables à la poursuite du projet, avec des crédits plus importants et un accompagnement prolongé. SIDI continuera de l'appuyer, notamment dans le but d'inclure un nombre accru de bénéficiaires.



Ouganda : l'union de coopératives ACPCU choisit la voie du solaire

Plus grande union de coopératives productrices de café en Ouganda, l'ACPCU, partenaire de la SIDI depuis 2011, transforme et commercialise le café certifié bio et commerce équitable d'environ 18 000 petits producteurs membres. Si le pays est moins exposé que d'autres aux changements climatiques, et que son énergie provient essentiellement de l'hydroélectricité, l'instabilité du réseau contraint l'ACPCU à utiliser un groupe électrogène utilisant du fuel, cher et fortement émetteur de gaz à effet de serre, pour faire fonctionner son usine de transformation du café. Pour sortir de cette dépendance, la structure souhaite équiper son usine de panneaux solaires pour ne recourir qu'en complément au réseau national d'énergie et au groupe électrogène. Les équipes ont ainsi travaillé avec l'appui de la SIDI, à un projet d'installation solaire équipée de batteries permettant de stocker l'énergie produite qui devrait aboutir courant 2026. Ce système permettra à la coopérative de réaliser plus de 60 kUS\$ d'économies par an et de réduire ses émissions d'environ 2500 tonnes de CO2 sur les 25 ans de l'installation.



Bilan au 31.12.2025

En milliers d'euros

Le portefeuille (net des provisions) inscrit au bilan de la SIDI s'établit à 40,7 M€ :

- 22,7 M€ de prises de participations,
- 17,7 M€ de prêts et créances immobilisées,
- 386 k€ d'avance sur le portefeuille comptabilisée à l'actif circulant.

Les garanties pour lesquelles aucun dépôt n'est exigé sont traitées hors bilan (3,1 M€)

Les créances clients se composent principalement de :

- intérêts échus sur les prêts pour 110 k€
- frais de coordination et de suivi pour la gestion du fonds FEFISOL II pour 80 k€

La trésorerie de la SIDI se compose de :

- 5,4 M€ de placements relatifs au FID sous mandat de gestion,
- 2,5 M€ de placements gérés par SIDI,
- 1,1 M€ affectées à l'AT FEFISOL II et aux projets cofinancés.
- Le reste soit 5,6 M€ est logé sur les comptes courants en France et à l'étranger, permettant à la SIDI de faire face aux demandes de financement avec souplesse et diligence.

Issus des fonds d'épargne salariale solidaire

ACTIF	EXERCICE AU AU 31.12.2025			EXERCICE AU 31.12.2024
	Brut	Amortissement et provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:				
Logiciels	66	66	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:				
Installations techniques, matériels de bureau et informatique	81	62	18	29
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES :				
Participations	25 234	2 567	22 667	23 225
Prêts	19 064	1 412	17 652	18 612
Autres (Intérêts courus sur prêts)	33	-	33	48
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	44 477	4 107	40 370	41 915
ACTIF CIRCULANT				
CRÉANCES ⁽¹⁾:				
Créances clients et comptes rattachés	238	41	197	42
Autres	1 155	-	1 155	950
Avances sur portefeuille	386		386	457
Créances sur cessions d'immobilisations	424		424	
Autres créances	345		345	482
Valeurs mobilières de placement	8 637	15	8 622	8 419
Disponibilités	5 964	-	5 964	4 219
Charges constatées d'avance	95	-	95	7
TOTAL II	16 089	56	16 033	13 637
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	-	-	-	-
Primes de remboursement des emprunts (IV)	-		-	-
Ecart de conversion Actif (V)	287		287	-
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	60 853	4 163	56 690	55 552
⁽¹⁾ Dont à moins d'un an (brut)	671			542
PASSIF			EXERCICE AU AU 31.12.2025	EXERCICE AU 31.12.2024
CAPITAUX PROPRES				
Capital			35 827	35 177
RÉSERVES:				
Réserve légale			3 415	3 342
Réserves statutaires ou contractuelles			3 472	3 162
Autres			1 830	768
Résultat de l'exercice			887	1 454
TOTAL I			45 430	43 904
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques			634	404
Provisions pour charges			319	262
TOTAL II			953	666
DETTES ⁽¹⁾				
Emprunts et dettes auprès établissements de crédits			2 077	3 770
Emprunts et dettes financières diverses (Comptes courants associés)			5 247	5 024
Actionnaire - SIDI GESTION			10	11
CCA - FID			4 470	4 470
CCA - Personnes morales			528	528
CCA - Personnes physiques			235	10
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés			92	89
Dettes fiscales et sociales			499	434
Autres dettes			1 168	469
Investissements à réaliser			1 096	400
Autres dettes diverses			72	69
Produits constatés d'avance			1 224	1 195
TOTAL III			10 307	10 982
Ecart de conversion passif (IV)			-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)			56 690	55 552
⁽¹⁾ Dont à moins d'un an			2 827	1 538

Les créances sur cessions d'immobilisations correspondent aux produits restant à encaisser au titre de la cession des titres de participation Microinvest (Moldavie)

«Fonds d'Incitation au Développement» conçu pour couvrir les risques sur le portefeuille (cf p16)

Prêts accordés à Attadamoune/Maroc et Guilgal/RDC, à décaisser en 2026

Cofinancements reçus mais destinés à financer des dépenses des exercices futurs

Compte de Résultat au 31.12.2025

En milliers d'euros

		2025	2024
Contribution du CCFD-Terre Solidaire liée aux revenus partagés du FCP « Faim & Développement » pour financer les activités d'accompagnement.	PRODUITS D'EXPLOITATION		
	Prestation pour l'accompagnement des partenaires	528	640
Une variation corrélée au développement de l'activité.	Prestations autres (dont FEFISOL)	259	244
	Cofinancements pour l'accompagnement des partenaires	276	262
	Cofinancements Facilité Assistance Technique FEFISOL	454	221
	Produits du portefeuille (commissions, jeton présence...)	236	203
	Autres produits d'exploitation	95	71
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 847	1 641
La hausse s'explique principalement par un recours accru aux ressources terrain, notamment aux prestataires et aux VSI.	Frais de mission suivi/accompagnement	182	151
	Prestations externes	659	362
Cette hausse est indexée à l'augmentation des cofinancements d'assistance technique FEFISOL II.	Frais de personnel	2 335	2 159
	Autres charges d'exploitation	444	410
	Charges & transferts à projets liés aux cofinancements	275	269
	Charges liées à la Facilité Assistance Technique FEFISOL	456	221
	Dotations aux amortissements et aux provisions	89	38
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	4 440	3 611
dont 2/3 de charges directement liées aux partenariats.	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-2 593	-1 969
Un repli qui est exclusivement lié à l'effet de change défavorable.	Revenus de prêts (nets de change)	945	1 197
	Revenus des prises de participation nets	3 980	2 394
Hausse portée par le produit de cession des titres Microinvest (Moldavie).	TOTAL PRODUITS FINANCIERS DU PORTEFEUILLE	4 926	3 591
	Revenus des placements	235	417
	Gain de change hors portefeuille	1	4
	Reprises de provisions	209	735
	TOTAL AUTRES PRODUITS FINANCIERS	444	1 156
Ce poste est essentiellement dédié à la couverture du risque sur le portefeuille.	Intérêts sur emprunts	55	77
	Perte de change hors portefeuille	368	15
	Pertes cession valeur mobilière de placement	13	114
	Pertes liés au portefeuille (radiations...)	200	643
	Dotations aux provisions	1 255	1 328
	TOTAL CHARGES FINANCIERES	1 890	2 177
	RESULTAT FINANCIER	3 480	2 570
Avec la réforme comptable, le résultat exceptionnel ne concerne plus que les imprévus majeurs (comme les sinistres). Les produits de cessions sont désormais comptabilisés dans les revenus des prises de participation.	PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	2 187
	CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	1 333
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	854
	RESULTAT NET	887	1 454

Tableau des partenaires

RÉGION	PAYS D'INTERVENTION	PARTENAIRE	TYPE	NOUVEAU PARTENAIRE 2025	FINANCEMENT 2025 EN MILLIERS D'EUROS (SIDI/ FEFISOL II /SOLUTI)	PORTEFEUILLE AU 31.12.25 EN MILLIERS D'EUROS (SIDI/ FEFISOL II /SOLUTI)
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	Bénin	ALIDE	Institution de microfinance		-	560
	Bénin	AFOKANTAN	Entité agricole - Noix		800	394
	Burkina Faso	BIOPROTECT	Entité agricole - Céréales/oléagineux		-	-
	Burkina Faso	ACEP BURKINA	Institution de microfinance		-	1 683
	Burkina Faso	GEBANA BF	Entité agricole - Fruits et légumes		1 200	-
	Burkina Faso	SINERGI BURKINA FASO	Institution de refinancement (nationale)		-	152
	Burkina Faso	PRODIA	Institution de microfinance		-	-
	Burkina Faso	ASIENA	Institution de microfinance		-	-
	Burkina Faso	YIKRI	Institution de microfinance		-	79
	Burundi	CAPAD	MUSO		-	-
	Burundi	ISHAKA MICROFINANCE	Institution de microfinance		-	44
	Côte d'Ivoire	YEYASSO	Entité agricole - Cacao		800	800
	Côte d'Ivoire	ECAM	Entité agricole - Cacao		800	800
	Côte d'Ivoire	ECOCAJOU	Entité agricole - Noix		800	534
	Côte d'Ivoire	SCEB	Entité agricole - Cacao		400	400
	Ghana	ADOM CONNECT	Entité agricole - Cacao		800	800
	Ghana	FAIRAFRIC	Entité agricole - Cacao		300	300
	Guinée	CRG CONSO	Institution de Microfinance		-	172
	Kenya	ASA KENYA	Institution de microfinance		-	607
	Kenya	BIMAS	Institution de microfinance		206	630
	Kenya	ECLOF KENYA	Institution de microfinance		-	40
	Kenya	RAFODE LIMITED	Institution de Microfinance		-	169
	Kenya	YEHU MICROFINANCE SERVICES	Institution de Microfinance		-	532
	Madagascar	ACEP MADAGASCAR	Institution de Microfinance		99	1500
	Madagascar	APEM PAIQ	Institution de Microfinance		-	100
	Madagascar	MADAGASCAR VANILLA EXPORT	Entité agricole - Epices, thé, miel		-	300
	Madagascar	MC INGREDIENTS	Entité agricole - Epices, thé, miel		200	-
	Madagascar	NUTRIZAZA	Entité agricole - Autre		-	107
	Madagascar	SIPEM	Institution de Microfinance		-	273
	Madagascar	UCLS	Entité agricole - Cacao		761	167
	Madagascar	VAHATRA	Institution de microfinance		120	343
	Malawi	MLF MALAWI	Institution de microfinance		300	540
	Malawi	VISION FUND MALAWI	Institution de microfinance		856	856
	Mali	BMS SA	Banque sociale		-	552
	Mali	KAFO JIGINEW	Institution de microfinance		-	640
	Mali	NYESIGISO	Institution de microfinance		-	129
	Mali	ZIRA CAPITAL	Institution de refinancement (nationale)		-	152
	Mozambique	CONFIANÇA	Institution de microfinance		-	-
	Mozambique	FUTURO	Institution de Microfinance		-	-
	Mozambique	IKURU	Entité agricole - Céréales/oléagineux		-	124
	Niger	ACEP NIGER	Institution de microfinance		-	391
	Niger	FCMN	Entité agricole - Fruits et légumes		-	-

Tableau des partenaires

RÉGION	PAYS D'INTERVENTION	PARTENAIRE	TYPE	NOUVEAU PARTENAIRE 2025	FINANCEMENT 2025 EN MILLIERS D'EUROS (SIDI/ FEFISOL II /SOLUTI)	PORTEFEUILLE AU 31.12.25 EN MILLIERS D'EUROS (SIDI/ FEFISOL II /SOLUTI)
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	Niger	SINERGI	Institution de refinancement (nationale)		-	44
	Ouganda	ACPCU	Entité agricole - Café		1247	516
	Ouganda	AGRIEVLVE	Entité agricole - Café		512	-
	Ouganda	ASA UGANDA	Institution de Microfinance		-	793
	Ouganda	BRAC UGANDA	Institution de Microfinance		-	53
	Ouganda	CENTENARY BANK	Banque sociale		-	431
	Ouganda	DESTINY MICROFINANCE UGANDA	Institution de Microfinance		-	30
	Ouganda	DEVELOPMENT MICROFINANCE	Institution de Microfinance		-	54
	Ouganda	DMK CAPITAL	Institution de Microfinance		119	119
	Ouganda	EBO SACCO	Institution de Microfinance		1789	2133
	Ouganda	ELEGLANCE	Institution de Microfinance		-	36
	Ouganda	ENCOT MICROFINANCE	Institution de Microfinance		-	38
	Ouganda	FINCA UGANDA LIMITED	Institution de Microfinance		-	53
	Ouganda	FLOW UGANDA	Institution de Microfinance		357	337
	Ouganda	HOFOKAM	Institution de Microfinance		1000	2060
	Ouganda	KITAGATA MIXED FARMERS COOPERATIVE	Entité agricole - Céréales/oléagineux		-	-
	Ouganda	KOLPING MICROFINANCE	Institution de Microfinance		-	78
	Ouganda	LETSHEGO UGANDA LIMITED	Institution de Microfinance		238	1189
	Ouganda	NUMA FEEDS LIMITED	Entité agricole - Céréales/oléagineux		166	235
	Ouganda	OMIPA	Institution de Microfinance		-	41
	Ouganda	PREMIER CREDIT UGANDA LTD	Institution de Microfinance		1427	1486
	Ouganda	RUSHERE SACCO	Institution de Microfinance		119	173
	Ouganda	SHUUKU SACCO	Institution de Microfinance		-	154
	Ouganda	RURAL FINANCE INITIATIVES	Institution de Microfinance		-	43
	Ouganda	UGAFODE	Institution de Microfinance		1000	2150
	Ouganda	UMOJA MICROFINANCE	Institution de Microfinance		-	595
	Rép. Democ. Congo	ALTECH	Entreprise sociale - Energie		-	-
	Rép. Democ. Congo	COOCEC	Institution de refinancement (nationale)		-	70
	Rép. Democ. Congo	CPNCK	Entité agricole - Café		79	99
	Rép. Democ. Congo	GUILGAL	Institution de Microfinance		1279	1461
	Rép. Democ. Congo	HEKIMA	Institution de Microfinance		-	462
	Rép. Democ. Congo	MUUNGANO	Entité agricole - Café		-	163
	Rwanda	ABAKUNDAKAWA	Entité agricole - Café		364	-
	Rwanda	DUTERIMBERE	Institution de Microfinance		-	540
	Rwanda	KOPAKAMA	Entité agricole - Café		-	40
	Sénégal	ETHICAJOU	Entité agricole - Noix		400	29
	Sénégal	PAMECAS	Institution de Microfinance		-	1349
	Sénégal	SECAS	Entité agricole - Céréales/oléagineux		-	-
	Sénégal	VISION FUND SENEGAL	Institution de Microfinance		-	640
	Sierra Leone	AKUNA	Entité agricole - Cacao		600	600
	Sierra Leone	LAPO	Institution de Microfinance		-	107
	Sierra Leone	SALONE MICROFINANCE TRUST	Institution de Microfinance		-	110

Tableau des partenaires

RÉGION	PAYS D'INTERVENTION	PARTENAIRE	TYPE	NOUVEAU PARTENAIRE 2025	FINANCEMENT 2025 EN MILLIERS D'EUROS (SIDI/ FEFISOL II /SOLUTI)	PORTEFEUILLE AU 31.12.25 EN MILLIERS D'EUROS (SIDI/ FEFISOL II /SOLUTI)
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	Tanzanie	AKIBA	Institution de Microfinance		-	165
	Tanzanie	ASA TANZANIA	Institution de Microfinance		-	29
	Tanzanie	BIOTAN	Entité agricole - Noix		1000	1000
	Tanzanie	FANKIWA MICROFINANCE	Institution de Microfinance		-	733
	Tanzanie	LOLC TANZANIA	Institution de Microfinance		407	439
	Tanzanie	YETU MICROFINANCE	Institution de Microfinance		-	436
	Togo	ASSILASSIME	Institution de Microfinance		-	120
	Togo	COCOLOMEX	Entité agricole - Cacao		800	800
	Togo	GEBANA TOGO	Entité agricole - Céréales/oléagineux		300	300
	Togo	MECPIP	Institution de Microfinance		-	-
	Togo	RESEAU MAIN	Réseau		-	-
	Zambie	FOREST FRUITS	Entité agricole - Epices, thé, miel		433	433
AMERIQUE LATINE / CARAÏBES	Zambie	MLF ZAMBIA	Institution de Microfinance		215	215
	Bolivie	IDEPRO	Institution de Microfinance		365	885
	Bolivie	IMPRO	Institution de Microfinance		-	216
	Colombie	CENCOIC	Entité agricole - Café		400	109
	Colombie	CONFIAMOS COLOMBIA SAS	Institution de Microfinance		-	278
	Colombie	SOLUNA	Entreprise sociale - Energie		-	183
	Équateur	ASOPROCAM	Entité agricole - Céréales/oléagineux		114	114
	Équateur	BANCODESARROLLO	Banque sociale		126	1925
	Équateur	COPROBICH	Entité agricole - Céréales/oléagineux		108	215
	Guatemala	FECCEG	Entité agricole - Café		492	256
	Guatemala	KAKAW	Entité agricole - Cacao		487	343
	Haïti	FECCANO	Entité agricole - Cacao		284	-
	Nicaragua	FONDO DE DESARROLLO LOCAL	Institution de Microfinance		-	1247
	Pérou	CAFE PERU	Entité agricole - Café		-	1331
	Pérou	FORTALECER	Institution de refinancement (nationale)		-	469
	Pérou	NORANDINO	Entité agricole - Café		1120	16
	Pérou	PROEMPRESA	Institution de Microfinance		81	1218
	Panama	SICSA	Institution de refinancement (régionale)		608	1407
ASIE	Laos	FONDS COOPERATIF	Institution de Microfinance		-	153
	Singapour	PHITRUST ASIA	Institution de refinancement (régionale)		-	135
BASSIN MÉDITERRANÉEN	Liban	AL MAJMOUA	Institution de Microfinance		-	-
	Liban	FAIR TRADE TOURISM LIMITED	Entité agricole - Autre		-	121
	Maroc	ALAMANA	Institution de Microfinance		-	200
	Maroc	ATTADAMOUNE	Institution de Microfinance		900	1240
	Palestine	ACAD FINANCE	Institution de Microfinance		-	842
	Palestine	DAMAN	Institution de refinancement (nationale)		-	4
	Tunisie	BENI GHREB	Entité agricole - Fruits et légumes		-	434
	Tunisie	ENDA TAMWEEL	Institution de Microfinance		-	1193
	Tunisie	SOUTH ORGANIC	Entité agricole - Epices, thé, miel		-	333
EUROPE DE L'EST	Kosovo	KRK	Institution de Microfinance		-	1840





LA SIDI EST MEMBRE ACTIF DES RÉSEAUX D'ACTEURS SUIVANTS :

